

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE  
DU CHAN 2022

**Soolking en  
guest star**



P.16

L'HÉCATOMBE DU MONOXYDE DE CARBONE FAIT 17 MORTS  
EN ALGÉRIE EN 24 HEURES

**Le ministre de l'Intérieur lance  
un appel à la population**

● « Un chiffre alarmant qui commande aux familles de faire plus attention » P.2

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 11 JANVIER 2023 // N°471 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



**CHAN 2023**

CHAN 2023

## Ces légendes africaines attendues en Algérie

Lire en page 11



VÉRON MOSENGO-OMBA,  
SG DE LA CAF :

«Le CHAN pourrait  
être un bon point  
pour l'Algérie en vue  
de sa candidature  
pour la CAN-2025»



PRISE EN CHARGE MÉDICALE  
LORS DU CHAN

**Mobilisation  
d'importants  
moyens humains  
à Oran**



SOUDAN

**Faire mieux que les  
médailles de bronze  
de 2011 et 2018**

P.11

LES TOURS DE PASSE-PASSE  
INTELLECTUELS D'UN EX-  
AMBASSADEUR NE PASSENT PAS

**Les délires  
obsessionnels de  
Xavier Driencourt  
sur l'Algérie**

SALAH GOUDJIL RÉPOND À CEUX QU'IL QUALIFIE  
DE « PROPAGANDISTES DES RÉSIDUS  
DU NÉOCOLONIALISME FRANÇAIS » :

« L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI  
N'EST PAS CELLE D'HIER »

P.3



STRESS HYDRIQUE

**La situation n'est pas  
alarmante pour la culture  
céréalière**

P.6

CÉLÈBRE FAUSSAIRE AU  
SERVICE DE LA RÉVOLUTION  
ALGÉRIENNE

**Adolfo Kaminsky  
décède à l'âge  
de 98 ans**

P.16



PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT  
BUDGÉTAIRE 2020

**Des chiffres et des tendances**

P.6



## AIR ALGÉRIE LANCE DES TARIFS PROMOTIONNELS

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé le lancement de tarifs promotionnels pour des achats avant le 31 janvier 2023 et des voyages allant jusqu'au 25 Mars 2023.

« Air Algérie a le plaisir de vous annoncer le lancement de tarifs promotionnels sur les billets en aller simple de la France vers l'Algérie et sur les billets Djanet-Paris-Djanet », peut-on lire dans le communiqué de la compagnie. Cette offre concerne en effet « les achats avant le



31 janvier 2023 et des voyages allant jusqu'au 25 Mars 2023 et ce dans la limite des sièges disponibles», précise-t-on de même source.

## L'ALGÉRIE ADRESSE 43 DEMANDES D'ENQUÊTE À LA JUSTICE FRANÇAISE

L'Algérie vient d'adresser des demandes d'enquête à la justice française dans le cadre des commissions rogatoires concernant les biens mal acquis et l'argent pillé et placé dans l'Hexagone. Ainsi, Mokhtar Lakhari, directeur général de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), révèle que «des biens mal acquis ont été transférés particulièrement vers la France, l'Espagne, la Turquie et les Émirats arabes unis». Mais c'est surtout la France qui en détient le plus grand nombre, et cela s'explique par les liens, la langue et la proximité. De là, l'Algérie a sollicité l'aide de la justice française, avec déjà 43 demandes de commissions rogatoires pour le recouvrement de biens mal acquis qui se trouvent en France.

## 20 ANS DE PRISON FERME REQUIS À L'ENCONTRE DE CHAKIB KHELIL ET 12 ANS À L'ENCONTRE DE MOHAMED BEDJAOU

Le Procureur de la République près le pôle pénal national financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, lundi soir, une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, et 12 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre, pour les chefs d'inculpation retenus également contre plu-

sieurs anciens responsables, notamment d'anciens PDG au groupe Sonatrach, pour corruption, dilapidation de deniers publics lors de passation de marchés avec des entreprises étrangères. Dans la même affaire, une peine de 12 ans de prison ferme a été requise à l'encontre de l'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul, et 10 ans de prison ferme à l'encontre de Farid Bedjaoui, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre.

## DISPARITION DE LA JOURNALISTE DE FRANCE 24 FATIMA OUAHRANI

Fatima Ouahrani nous a quittés en début de semaine. Cette brillante journaliste, chef de service à France 24, était il y a vingt ans étudiante à l'université d'Es-Sénia,

Oran, avant de débarquer en France avec la réussite qu'on lui connaît. Fatima était à la tête du service des missions et accompagnait toutes les équipes envoyées sur le terrain.

COVID-19 :

## QUEL IMPACT POUR LE PIC ACTUEL EN CHINE SUR LE RESTE DU MONDE ?

L'OMS appelle les pays européens à prendre uniquement des mesures « proportionnées et non discriminatoires ». La pandémie explose dans l'empire du Milieu. Toutefois, la flambée des cas de Covid-19 en Chine ne devrait pas avoir d'impact « significatif » en Europe car les variants qui y circulent sont déjà présents sur le Vieux Continent, a affirmé ce mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « La hausse

DIX-SEPT DÉCÈS À CAUSE DU MONOXYDE DE CARBONE EN 24 HEURES

## LA PROTECTION CIVILE DEMANDE LE STRICT RESPECT DES CONSIGNES ÉDICTÉES

Le bilan est « très lourd ». La Direction générale de la Protection civile a annoncé, dans un communiqué publié ce mardi, plusieurs décès durant les dernières 24 heures à cause du monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage dans les maisons.

Au total, 17 décès en particulier des familles, dont neuf personnes à M'sila, six à Sétif et deux à Mostaganem. De plus, 25 autres personnes incommodées ont été secourues par les unités d'intervention de la Protection civile.

Cette dernière rappelle, dans ce contexte, l'extrême dangerosité du monoxyde de carbone. « Invisible, inodore et non irritant, il se diffuse très vite en se mélangeant à l'air ambiant », prévient-elle.

Toutefois, le communiqué affirme que ces tragédies sont souvent attribuées à « des erreurs de prévention en matière de sécurité », comme « l'absence de ventilation, le mauvais montage (de l'appareil de chauffage), un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage et la vétusté des appareils dans les habitations, maisons et locaux ».

## DÉPRÉCIATION DU DOLLAR EN 2023 : LE DINAR REMONTE FACE À LA MONNAIE US

Le taux de change sur le marché officiel enregistre une baisse du dollar américain face au dinar.

La dépréciation du dollar n'est pas uniquement enregistrée en Algérie. Les experts financiers s'attendent d'ailleurs à une chute qui continuera encore tout au long de l'année 2023, selon le site d'information Bilan.ch spécialisé dans les cotations. Les cota-



A cet effet, la Protection civile a appelé les citoyens à respecter rigoureusement les consignes de sécurité obligatoires énumérées ci-dessous :

- Ne pas boucher les prises d'air dans les pièces.
- Toujours ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage et aérer au moins 10 minutes par jour.
- Ne jamais obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- Il faut ventiler la pièce pendant l'utilisation de l'appareil.
- Il faut entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel.
- Ne pas utiliser comme moyen de chauffage les réchauds (Tabouna) ou

- des appareils de cuisson.
- Ne pas utiliser ce genre d'appareils dans des pièces dépourvues d'aération.
- L'utilisation d'un détecteur de gaz monoxyde de carbone comme moyen d'alerte.
- Ne jamais laisser un moteur de voiture tourner dans un garage fermé.
- Appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

SAHEL

## « LE MIRAGE SAHÉLIEN », UN LIVRE TRÈS CRITIQUE DE L'OPÉRATION BARKHANE

S'il restait un doute sur l'échec de l'opération militaire française au Nord-Mali, dite « Barkhane », l'analyste Rémi Carayol vient de la donner par le biais de son livre «Le Mirage sahélien». Après presque 10 ans d'engagement au Sahel, l'opération Barkhane a quitté le Mali le 15 août 2022. Certains témoins de cette intervention française en Afrique estiment qu'il s'agit d'un échec. Rémi Carayol, journaliste indépendant, publie le livre "Le mirage sahélien. La France en guerre en Afrique. Serval, Barkhane et après?". Carayol explique avec menus détails pourquoi il qualifie l'opération Barkhane "d'échec programmé."

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19  
Mail :  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz



LES DÉLIRES OBSESSIONNELS DE XAVIER DRIENCOURT SUR L'ALGÉRIE

# Les tours de passe-passe intellectuels d'un ex-ambassadeur

**Le principal quotidien français de droite « Le Figaro » a programmé une « belle page » d'éditorialiste à l'ancien ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, considéré comme seul ambassadeur français à avoir représenté son pays pendant deux mandats de 2008 à 2012, puis entre 2017 et 2020.**

Dans son article, le diplomate français présage ce qu'il considère « l'effondrement de l'Algérie », puis en avertit sur les répercussions sur la V<sup>e</sup> République française, qui « risque d'être entraînée dans sa chute par l'Algérie ». Driencourt qui essaie de comprendre la situation en Algérie sans jamais pouvoir y accéder intellectuellement, se livre à une gymnastique périlleuse, et qui a fait perdre le sens de la logique mathématique à plus élevé que lui quand l'analyse est mêlée aux préjugés néocolonialistes. Celui qui a toujours aimé se faire passer pour un intellectuel (il a rédigé deux livres, dont un sur l'Algérie), tombe dans ses travers, en cherchant à créer des analyses qui n'en sont pas et à démontrer par des artifices dialectiques dispendieux une situation simple. De plus, ses années de diplomate se confondent dans son analyse avec son travail de manœuvrier politique de la DGSE (tout ambassadeur français est connecté à la « Piscine »).

On l'a bien connu à Alger, interférer avec des journalistes de moyen niveau essayant de les ranger du côté qu'il souhaitait sans jamais accéder aux journalistes de talent, respectueux de leur métier et amoureux, d'abord, de leur propre pays.

Si Driencourt pense que l'Algérie est une affaire intérieure de la France, c'est son affaire, et qui n'engage que lui ; mais qu'il estime que c'est un travail intellectuel nécessaire et qu'il doit tirer la sonnette d'alarme pour amener les troupes, c'est lui, là, qui s'ingère dans les affaires intérieures d'un pays souverain. En fait, Driencourt résume à lui tout seul tout le désarroi de la France face à l'Algérie. L'Élysée n'arrive pas, malgré des efforts louables faits par certains hauts responsables, à réfléchir en termes de souveraineté, d'égal à égal, avec un Etat qui prend de la consis-



tance dans l'espace euro-méditerranéen.

Si Driencourt estime connaître les rouages de l'Etat algérien ou qu'il a livré une analyse pertinente, il s'est mis le doigt dans l'œil. On l'a vu se désoler pour l'arrêt du « hirak », qui devait aboutir, selon lui, à changer la donne; on l'a vu par la suite emboîter le pas à Eric Zemmour et exiger moins de visas pour les Algériens ; on l'a vu encore avertir sur les dangers de l'Algérie sur le Maghreb, et sur la France (il ne dit pas comment, alors qu'il devrait se pencher sur les dangers de la guerre en Ukraine sur la France, dangers qui sont déjà visibles). En fait, le problème est plus

simple que toutes les analyses politiques ou géostratégiques qu'on peut dérouler: le régime algérien actuel ne lui convient pas, comme il ne convient pas à ses mentors. C'est cela le cœur du problème, et rien d'autre.

L'Algérie n'entraînera pas la France dans sa chute pour deux raisons : Alger est en train de se renforcer d'année en année. Preuve en est, c'est la France aujourd'hui qui mendie ses services et non le contraire.

Et de deux, la France est en train de subir ce que l'Europe entière subit : les conséquences de la guerre en Ukraine. La fragilisation de l'Europe est un fait tellement

avéré que l'Allemagne, première puissance économique européenne et quatrième puissance mondiale, est en train de se tourner vers la Chine. Elle a compris ce que les Français doivent comprendre.

La France panique par le biais de son ex-ambassade de ce que l'Afrique, de bout en bout, lui échappe aujourd'hui. Sa révocation de toute la bande saharo-sahélienne ne lui laisse qu'un maigre espace à Arlit, là où se concentre l'uranium nigérien ; espace qu'elle devra encore quitter sous la pression populaire, qui grossit déjà contre elle.

Oukaci Fayçal

STRESS HYDRIQUE/  
LA SITUATION N'EST PAS  
ALARMANTE POUR LA CULTURE  
CÉRÉALIÈRE

**L'IRRIGATION D'APPOINT  
SERA UNE POSSIBILITÉ POUR  
PERMETTRE  
LA LEVÉE  
DES CÉRÉALES**

Le recours à l'irrigation d'appoint pour la céréaliculture afin de faire face au stress hydrique et préserver cette culture est envisageable, a indiqué, hier, le responsable de l'organisation et de la régulation des filières agricoles, auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Ali Zoubar, assurant que la situation hydrique n'est pas alarmante pour les céréales.

"L'irrigation d'appoint est une possibilité pour sauver la campagne céréalière et permettre la levée des céréales", a-t-il déclaré, relevant toutefois que "la situation n'est pas alarmante pour les céréales", a-t-il affirmé sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

"A la saison agricole passée, il y avait un manque de pluies en décembre et janvier et les précipitations des mois de mars et avril ont permis aux céréales de se développer et d'assurer une bonne récolte avec plus de 40 millions de quintaux produits", a-t-il soutenu.

Zoubar a détaillé que l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID) "suit de très près la situation et émet des bulletins d'alerte météorologique pour chaque zone" et "à chaque fois qu'il y a nécessité, l'irrigation d'appoint est déclenchée".

Il a également fait remarquer que, selon les prévisions météorologiques, "des précipitations sont attendues à partir du 15 janvier courant".

Evoquant, d'autre part, les préparatifs pour le Ramadhan 2023, il a assuré qu'un stock suffisant des différents produits agricoles est disponible, soulignant que le pays a toujours constitué son stock de sécurité en produits alimentaires.

Le même responsable a indiqué que le stock est constitué notamment des céréales et de la poudre de lait, "disponibles et qui devront assurer les conditions requises pour un mois sans tension sur ces deux produits".

Un stock stratégique de pomme de terre, de 40.000 tonnes, est également disponible, outre les produits agricoles en plasticulture "disponibles à volonté", soulignant l'importance du mécanisme de vente directe pour lutter contre la spéculation et permettre aux consommateurs de s'approvisionner à des prix raisonnables.

I.M./avec Aps

SALAH GOUDJIL RÉPOND À CEUX QU'IL QUALIFIE DE « PROPAGANDISTES DES RÉSIDUS DU NÉOCOLONIALISME FRANÇAIS »

**« L'Algérie d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier »**

Le président de la Chambre Haute du Parlement, Salah Goudjil, a répondu aux « propagandistes » des résidus français du néocolonialisme, soulignant que l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas l'Algérie d'hier et qu'elle avance vers l'avenir avec fermeté et détermination sous la direction avisée du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

« Tout comme je distinguais hier le colonialisme français et le peuple français, aujourd'hui encore, je fait aussi la différence entre les résidus de ce colonialisme et le peuple français ». Goudjil a également rappelé à ceux qui ont fait ces déclarations que le peuple algérien a

lutté pendant sa révolution et que c'est lui qui a contribué au renversement de six gouvernements coloniaux et à l'effondrement de la IV<sup>e</sup> République, soulignant que ces « trompettes sont encore nostalgiques de leur passé odieux ». Ils essayent encore « de nous donner des leçons ». Cette France a toujours été sceptique quant aux mesures adoptées par l'Algérie ».

Goudjil a appelé chacun à faire « preuve de plus de prudence afin de protéger l'indépendance politique de l'Algérie et de renforcer sa décision économique nationale pour s'unir contre les ennemis haineux de la patrie ».

I.M.Amine



CÉLÉBRATION DE YENNAYER

# Carnaval «Ayrad» à Beni Snouss, une tradition millénaire

**Lors de ce carnaval, une femme campe le rôle de sage-femme appelée "Mqadma". Elle a pour rôle de faire les présentations du nouveau-né, un lionceau appelé "Ameziane", dans une ambiance festive, de joie et d'optimisme quant à l'abondance des produits agricoles, évoque le chercheur...**

Le carnaval "Ayrad" est jalousement conservé pour célébrer, chaque 12 janvier, le nouvel an amazigh dans la région de Beni Snouss (Tlemcen), une tradition intrinsèque qui se perpétue de génération en génération dans la joie augurant une saison agricole fertile. L'histoire du carnaval, qui se tient dans la ville de Beni Snouss et ses 12 régions, remonte à 1250 avant J.C. Cette liesse populaire porte plusieurs noms et comporte des rituels. Dans la région de Tafesra, le carnaval est appelé "Chakh", à Beni Bahdel "Hammar Kermous" et à El-Khemis "Grande Ayradya", indique à l'APS Abdelkrim Benaïssa, chercheur



au département des arts à l'université Abou-Bekr-Belkaïd de Tlemcen.

Des personnages sont campés et des masques sont utilisés dans cette célébration qui se distingue, notamment, par la distribution de fruits secs et autres produits agricoles aux habitants de Beni Snouss. Le carnaval, explique M. Benaïssa,

est un spectacle semi-théâtral qui se déroule dans les allées et les ruelles de Beni Snouss d'où le nom "Ayradiat Droub". D'autres rituels se produisent à l'intérieur des maisons et sont appelés "Ayradiat Tadrat". Les maisons sont conçues d'une manière architecturale permettant à ceux qui portent des masques d'entrer et de se mani-

fester au milieu de la cour, en plus de raconter des contes et des anecdotes sur cette occasion. Selon le chercheur Benaïssa Abdelkrim, le mot "Ayrad" signifie lion, symbole de la force", soulignant que le carnaval se caractérise également par la confection de masques d'animaux par les jeunes de Beni Snouss, plusieurs jours avant la

célébration officielle de l'année amazighe, pour les utiliser la nuit du 12 janvier. Un combat est livré entre jeunes portant les masques d'animaux, le vainqueur est auréolé du masque du lion et s'adjuge ainsi l'appellation de "Amokrane". Lors de ce carnaval, une femme campe le rôle de sage-femme appelée "Mqadma". Elle a pour rôle de faire les présentations du nouveau né, un lionceau appelé "Ameziane", dans une ambiance festive, de joie et d'optimisme quant à l'abondance des produits agricoles, évoque le chercheur. "Avant le début du carnaval, des masques d'animaux sont fabriqués, à l'exception de celui du loup qui symbolise la ruse et la perfidie. Les habitants de Beni Snouss refusent de porter ce masque qui est en contradiction avec leurs valeurs et leurs principes", explique le chercheur. D'autre part, M. Benaïssa, auteur du livre "Héritage d'Ayrad, pratique et adaptation théâtrale", explique qu'à l'université de Tlemcen, de nombreux étudiants, en Master et Doctorat dans le domaine des arts, ont mené des études sur le concept théâtral et artistique de "Ayrad".

Y.B. et APS

## Sogral : «Mahatati », une application pour le e-paiement

La Société nationale d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a lancé un service de paiement des titres de voyage via les guichets électroniques ou l'application mobile Mahatati, téléchargeable sur Google Play. «Cette opération entre dans le cadre de la numérisation du secteur des transports routiers. Les deux modes de paiement consistent pour le premier en l'utilisation des guichets électroniques en achetant en espèces ou en introduisant la carte bancaire ou la carte d'abonnement rechargeable dans la même machine. Pour la seconde méthode de paiement, il s'agit de télécharger l'application mobile Mahatati sur Google Play», a indiqué Fares Tazrat, directeur général de la Sogral. Dans le même sillage, le même responsable a rappelé que la même application a été déjà lancée l'année dernière pour permettre aux voyageurs de connaître les horaires de départ et d'arrivée des bus. «Mahatati permet la réservation et le paiement du billet sans se déplacer sur les lieux», a-t-il ajouté. Interrogé sur les autres services intégrés dans l'application, il a fait savoir l'existence de «SOS : Danger infraction». «Celui-ci permet de dénoncer les manœuvres dangereuses sur la route et les mauvaises conditions de voyage. Par la suite, la cellule d'écoute de notre société transmet les différentes doléances aux services concernés», a-t-il

soutenu. Le directeur général de Sogral a aussi évoqué le décret ministériel relatif au voyage de long trajet. « Le ministre des transports a émis un décret qui stipule que les lignes qui dépassent les 600 km, les bus devraient avoir deux chauffeurs pour se remplacer durant ces longues distances. Il s'agit également d'un texte en préparation qui exige un contrôle technique des bus et des camions poids-lourds chaque 3 mois au lieu de 6 mois en vigueur actuellement », a-t-il détaillé. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de ses prestations, Sogral prévoit l'installation de station de lavage de bus. «Un portic de lavage de bus et un

garage de contrôle technique seront mis en service prochainement à la gare du Caroubier à Alger. Le financement sera totalement effectué sur les fonds propres de Sogral. Par contre, dans les autres gares routières, il est question de l'établissement d'un cahier des charges pour la location d'espaces en collaboration avec les autorités locales. Cette démarche vise à encourager les créations par les jeunes de start-up pour l'investissement dans ce domaine», a annoncé Tazrat. Pour de meilleures conditions de voyage pour ses clients, Sogral a préconisé le renforcement des commodités au niveau de ses

établissements. «Il est prévu l'ouverture de bureaux de poste, d'agences bancaires et de la Cnas, de salles de prière», a-t-il relevé. Concernant la lutte contre les accidents de la route, Sogral a lancé une campagne de sensibilisation conjointement avec les services concernés des voyagistes et les chauffeurs. «Un numéro vert sera lancé pour bientôt afin de permettre aux voyageurs de dénoncer les chauffeurs malveillants et qui ne respectent pas le code de la route et ne garantissent pas le confort et la sécurité aux clients», a conclu le responsable.

R. N.

## APN : Le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical présenté devant la commission spécialisée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a présenté le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical devant les membres de la Commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce texte vise essentiellement « la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020 qui consacrent les libertés et les droits fondamentaux du travail, en garantissant le droit syndical à tous les travailleurs et employés », a précisé le ministre dans son exposé. Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec « les exigences de la nouvelle conjoncture définies par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

en l'occurrence l'instauration de la justice et de la stabilité sociales, outre le respect des libertés et des droits fondamentaux au travail », a-t-il expliqué. Ce projet de loi qui annule et remplace la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical est au diapason de la conjoncture actuelle du pays, a-t-il ajouté, soulignant que cette phase nécessite la révision de nombreuses pratiques dans les différents secteurs, notamment l'exercice du droit syndical, les obligations et les devoirs et la défense des intérêts des fonctionnaires et travailleurs, loin des tractations partisans et politiques. « Les dispositions du projet de loi ont été adaptées aux traits

internationaux des droits de l'homme et aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par l'Algérie, notamment la convention n87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ainsi que la convention n 89 sur le droit d'organisation et de négociation collective », a poursuivi M. Cherfa. Le texte en question, souligne le ministre, « renforce les symboles d'unité, les valeurs et les constantes nationales ainsi que les principes de la Constitution, en particulier le respect de la liberté individuelle et collective au travail et le rejet de la discrimination syndicale ». Concernant la création des organisations syndicales, M. Cherfa a mis en avant les

nouveaux critères imposés par ce projet dont « la limitation du nombre de ses membres fondateurs au niveau national pour éviter la création d'organisations syndicales à caractère régionaliste ». Dans le même sillage, M. Cherfa a rappelé les différentes dispositions relatives à la suspension ou à la dissolution des organisations syndicales en cas de « violation des lois en vigueur ou prévues dans leurs statuts, ou celles régissant leurs relations avec les partis politiques », dont « l'incitation à la violence, la menace, les tentatives de violation des droits des travailleurs et le recours aux grèves illégales ».

R. N.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION LE SOULIGNE :

# Priorité à la formation des journalistes

**Bouslimani a appelé les journalistes à se rapprocher des institutions de l'Etat pour vérifier les informations à diffuser, car il y va du droit du citoyen à une information crédible et objective. Il a précisé que les institutions officielles ne doivent pas considérer le professionnel de la presse comme un «adversaire» mais comme un acteur incontournable dans le processus de développement...**

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, met en avant l'engagement de son département à prioriser la formation des journalistes, soulignant que l'objectif prochain consiste à encourager la spécialisation des hommes et des femmes de la presse et l'instauration du système des rubriques au niveau de tous les organes médiatiques en vue de structurer l'information avant sa diffusion et d'éviter ainsi les contradictions enregistrées, notamment en ce qui concerne les données chiffrées. A l'issue d'une journée de formation organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en collaboration avec le ministère de la Communication et l'Observatoire national de la société civile, Bouslimani a appelé à cet effet les journalistes à se rapprocher des institutions de l'Etat pour vérifier les informations à diffuser car il y va du droit du citoyen à une information crédible et objective. Il a précisé que les institutions officielles ne doivent pas considérer le professionnel de la presse comme un «adversaire» mais comme un acteur incontournable dans le processus de développement national, rappelant que «l'image et le son» sont très importants pour promouvoir les réalisations du pays. D'où l'importance de relever le défi de la pro-



fessionnalisation des médias qui passe inéluctablement par la formation. A l'ouverture des travaux de cette session de formation qui s'est déroulée au centre familial de Ben Aknoun relevant de la

Cnas, Bouslimani a salué le ministre de la Solidarité nationale pour cette initiative qui a pour but de faire connaître aux journalistes les dispositions régissant son département. Il a affirmé que ladite ren-

contre consacre l'approche de coordination et de complémentarité intersectorielle, laquelle est compatible avec «la stratégie du ministère de la Communication fondée sur l'action participative visant à concrétiser les objectifs de l'Algérie nouvelle». Le ministre a rappelé que la presse est l'un des premiers acteurs concernés par la promotion de toutes ces ambitions à l'échelle nationale et internationale. D'où le besoin, dit-il, d'actualiser en permanence la formation des journalistes afin qu'ils soient au diapason des mutations de l'heure. Bouslimani a réaffirmé que la formation constitue un axe majeur dans la stratégie de son département. Ce qui est de nature à prémunir la presse contre «les fausses informations et à rapprocher davantage le citoyen de l'administration et des institutions nationales». Il a saisi l'occasion pour appeler l'ensemble des secteurs à s'impliquer dans ce processus de spécialisation des médias à travers l'organisation de sessions de formation, rappelant dans ce sillage que le ministère avait entamé des formations autour de la communication institutionnelle à l'est et à au sud du pays en attendant l'organisation d'autres rencontres prochainement dans les autres régions. **Y. B.**

## Université Alger 3 : Baddari insiste sur l'amélioration des services

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, insiste sur la nécessité d'améliorer le niveau des œuvres universitaires pour permettre à l'étudiant de réaliser de bons résultats scientifiques et de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle et à la réalisation du développement. Procédant à l'inauguration d'un nouveau restaurant universitaire central numérisé à l'Université Alger 3 de Dely Ibrahim, le ministre a expliqué que la réhabilitation de cette structure par la Direction des œuvres universitaires «est un service de plus pour le bien-être des étudiants». Ce restaurant est doté à son entrée d'un tourniquet qui permet l'accès aux étudiants après reconnaissance faciale ou par carte magnétique. Selon lui, «des présentations de qualité permettent aux étudiants de fournir plus d'efforts pour étudier». Qualifiant ce volet comme une priorité, Baddari a rappelé que l'Université «est le lieu où l'étudiant formera sa personnalité et deviendra une locomotive pour l'économie nationale». Concernant la numérisation des œuvres et services universitaires, il a annoncé la réalisation, d'ici juin, de quatre plateformes électroniques qui amélioreront la qualité des services dans les domaines de la restauration, de l'hébergement et du transport pour étudiants». Sur ce sujet, le DG de l'Office national des œuvres universitaires (Onou), Fayçal Henine, a évoqué pour Horizons «les nouveautés et les services déjà mis en place. «Nous avons commencé par la numérisation des transports», a-t-il déclaré en parlant de l'application My bus qui permet à l'étudiant, à partir de son téléphone, de savoir, en temps réel, où se situe son bus universitaire et d'avoir à sa disposition des informations relatives au transport universitaire. «Cela facilite les déplacements et permet un gain de

temps précieux», a poursuivi Henine. S'agissant de l'hébergement dans les résidences universitaires, il a annoncé que l'étudiant pourra, dès sa première année à l'Université, «s'inscrire directement de chez lui sur la plateforme progress». «Cette démarche lui évitera de se déplacer au lieu d'hébergement», a souligné le responsable. L'accès aux résidences universitaires est également numérisé, car chacun est désormais soumis à une reconnaissance faciale ou doit présenter une carte magnétique personnelle. «Le grand chantier en cours est, d'après Henine, lancé dans le domaine de la restauration avec pour ambition la création d'un ticket numérique», a-t-il renchéri. Il sera possible

de commander son plat à partir d'une application, ou réserver le dîner, le petit déjeuner ou le déjeuner du lendemain», a-t-il détaillé tout en faisant état de la possibilité de développer un ticket électronique pour payer en ligne son repas. Au niveau de l'administration, il est aussi question de numériser les documents afin d'appliquer la politique zéro papier. Pour les bourses universitaires enfin, il a indiqué qu'il est possible pour les étudiants de première année de s'inscrire sur Internet pour pouvoir en bénéficier en scannant leurs documents. «Nous œuvrons à développer cette offre aux autres années universitaires afin de ne plus avoir de dossiers papiers», a conclu Henine. **R. N.**

## 17<sup>E</sup> SESSION DE L'UNION PARLEMENTAIRE – OCI Boughali exhorte les médias à promouvoir l'événement

En prévision de la tenue en Algérie, les 29 et 30 janvier prochain, de la 17<sup>e</sup> session de la conférence de l'Union parlementaire des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (UP-OCI), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des représentants de la presse privée ont été conviés à l'APN pour «évoquer ce rendez-vous et de débattre du meilleur moyen d'en faire la promotion», selon un communiqué de l'APN. Selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement, le président de l'APN, Brahim Boughali, a appelé

les professionnels des médias à «contribuer à la promotion des résultats de cette conférence au sommet que l'Algérie abritera». S'adressant aux journalistes, Boughali a souligné «l'importance du rôle des médias, en tant que quatrième pouvoir, dans la promotion des résultats qui sortiront de la 17<sup>e</sup> Conférence de l'Union des Conseils des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui se tiendra en Algérie à la fin de ce mois afin de la livrer sous la forme la plus large aux différents pays islamiques». Dans une allocution prononcée à cet effet au siège

de l'APN, il a affirmé que «cette conférence se présente comme une consécration à la restauration par l'Algérie de son standing en Afrique, dans le monde arabe et islamique, surtout après avoir accueilli avec succès le Sommet arabe d'Alger qui s'est soldé par un large écho favorable», constatant, dans le même contexte, que «l'Algérie n'a pas connu de manifestation parlementaire internationale de ce niveau depuis 2004, date à laquelle elle a abrité la 27<sup>e</sup> Conférence de l'Union parlementaire africaine». Le président de l'APN a exprimé sa certitude que «la presse nationale contribuera à enrichir le contenu de cette conférence et les questions intéressantes du monde islamique qui y seront abordées, d'autant qu'elle aura à évoquer les dif-

férents défis de la modernité et du développement, et parce que cette conférence se déroule également dans une conjoncture délicate aux niveaux islamique et international, marquée par l'attaque féroce contre le caractère sacré des musulmans en Palestine, et les tentatives de l'entité sioniste de judaïser «Al-Qods Echarif». Après cela, «le conseiller diplomatique du président de l'APN et coordinateur du Parlement, Son Excellence l'ambassadeur Smaïl Chergui, ainsi que son conseiller média, Abdelmalek Grine, ont pris la parole pour apporter des éclaircissements supplémentaires sur les dispositions prises pour que cet important événement soit un succès», conclut le communiqué de l'APN. **R. N.**

PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2020

# Des chiffres et des tendances

**Evoquant le plan comptable, le ministre des Finances a indiqué que «les résultats des budgets non réglés au terme de l'exercice 2020 ont enregistré un solde négatif équivalent à 1 865 milliards de DA»...**

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale a entendu un exposé du ministre des Finances, Djamel Kassali, sur le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'année 2020. Ainsi, le représentant du gouvernement a souligné que «l'exécution du budget 2020 s'est déroulée dans un contexte particulier marqué par la baisse de la demande mondiale, notamment pour le pétrole brut et le gaz naturel, et l'apparition de la pandémie de Covid-19 qui a affecté l'économie mondiale et appelé à des mesures urgentes à prendre aux niveaux économique, social et sanitaire afin de préserver la vie et la santé des citoyens, soutenir les institutions et les familles et protéger les groupes dans le besoin». Dans sa présentation, le ministre a révélé que «l'exécution du budget 2020 a enregistré un solde négatif de 1739 milliards de DA, contre 1952 milliards DA en 2019, soit une augmentation de 213 milliards DA». En présentant ces résultats, Kassali a expliqué que «les recettes budgétaires s'élevaient à 5183 milliards de DA à fin décembre 2020, soit un taux d'exécution estimé à 96% par rapport aux attentes de la loi de finances complémentaire pour l'année 2020 (5395 milliards de DA)». Selon le ministre, «les recettes effectives constatées à la fin de l'année se répartissent entre les ressources ordinaires pour un montant de 3788 milliards de DA et les ressources de collecte pétrolière pour un montant de 1394 milliards de DA.» Parallèlement, «les dépenses budgétaires se sont élevées à 7340,15 milliards de DA pour l'exercice 2020, ce qui représente un taux d'exécution estimé à



99,56% par rapport au montant prévu dans la loi de finances rectificative pour l'année 2020 (7372,71 milliards de DA)». Selon Kassali, ces dépenses «se répartissent en 4727,4 milliards DA pour les dépenses de gestion et 2612,7 milliards DA pour les dépenses d'équipement», confirmant dans ce contexte que «la préparation du budget a porté sur la maîtrise des dépenses publiques, notamment dans une

perspective de soutenabilité budgétaire pour le moyen terme». Et d'ajouter : «On a également veillé à allouer les ressources selon le principe de préservation de la dynamique de développement social et économique à travers la réalisation des équipements de base et la réalisation des programmes initiés en raison de leurs effets sur la croissance économique, l'emploi et la justice sociale.» S'agissant des

comptes spéciaux du Trésor, Djamel Kassali a souligné qu'il enregistrerait «un solde négatif de 515 milliards de DA à fin 2020, contre 1330 milliards de DA enregistrés en 2019». Evoquant le plan comptable, le ministre a indiqué que «les résultats des budgets non réglés au terme de l'exercice 2020 ont enregistré un solde négatif équivalent à 1865 milliards de DA.»

**Youcef S. et APS**

VENTRE DIRECTE DE PRODUITS AGRICOLES :

## L'UNPA s'en réjouit

Lors du Conseil des ministres, dimanche, le président Tebboune a instruit le gouvernement d'encourager les agriculteurs à vendre directement aux citoyens, tout en leur affectant des espaces provisoires dédiés à cette activité lors du mois sacré. Des professionnels de l'activité saluent la décision.

«La vente directe est une mesure intéressante. Elle arrangera les intérêts des agriculteurs et ceux des consommateurs. Elle permet aux premiers de mieux vivre de leur activité plutôt qu'en multipliant les intermédiaires, et aux deuxièmes d'acheter des produits agricoles à des prix raisonnables», nous a indiqué, ce lundi, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelatif Dilmi.

Il a rappelé qu'il s'agit d'une ancienne revendication de l'Union. «Il y a deux ans, nous avons sollicité les autorités publiques sur l'importance d'ouvrir des marchés de proximité pour permettre aux agriculteurs de vendre directement aux consommateurs. C'est une manière efficace pour lutter contre la spéculation et la hausse exagérée et inimaginable des

prix des fruits et légumes pratiqués souvent par des intermédiaires», a-t-il dit. Notre interlocuteur propose que la mesure soit appliquée tout au long de l'année. Il a affirmé que la balle est dans le camp des présidents d'APC. «Ils doivent s'y impliquer en procédant à l'ouverture des marchés de proximité et faciliter l'accès aux agriculteurs intéressés par la formule. Les prix seront à la portée de tous», a-t-il promis.

«La tomate est affichée actuellement à Alger entre 80 et 120 dinars alors qu'elle ne dépassait pas les 35 dinars à M'Sila et Biskra. C'est inacceptable. Il y a un décalage entre les prix chez le producteur et ceux pratiqués sur le marché de détail», a-t-il dénoncé.

Et d'ajouter : «Nous demandons l'ouverture des espaces de vente directe pour casser les prix durant le prochain Ramadhan mais aussi tout au long de l'année. Les agriculteurs sont prêts à jouer le jeu pour peu que des facilités leur soient accordées», a-t-il soutenu.

Il a souligné que les agriculteurs cherchent avant tout l'intérêt des consommateurs dont le pouvoir d'achat est en baisse. Il esti-

me que l'offre existe et est capable de répondre sans peine à la demande pour peu qu'on élimine les intermédiaires qui absorbent tous les profits et sont responsables de toutes les perturbations du marché.

Pour sa part, le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a relevé une «très bonne décision» qui arrangera les consommateurs et les agriculteurs.

Selon lui, le contact direct avec le consommateur permet de comprendre ce qu'il attend et de donner ses appréciations sur le produit, donc une amélioration certaine de la qualité.

«À travers la vente directe, les produits sont mieux mis en valeur», a-t-il fait remarquer. Toutefois, il a estimé que sa réussite dépend de l'organisation des producteurs.

A cet effet, il a exhorté ces derniers à s'organiser dans des coopératives pour rendre plus facile et efficace la vente directe. Pour lui, l'Etat doit accompagner la création de coopératives qui se chargeront de cette vente directe, notamment dans les grandes villes.

**R.E.**

## ELABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ENCOURAGER LA PRODUCTION NATIONALE DE COTON

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé récemment qu'une feuille de route est en cours d'élaboration en vue d'encourager la production nationale de coton et de réduire l'importation des matières premières destinées à l'industrie textile. Dans une déclaration à l'APS au cours de son inspection à Souk Ahras de l'Entreprise algérienne des textiles industriels et techniques (EATIT), le ministre a indiqué que son département œuvre à encourager la filière textile et la production locale de la matière première en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural au travers de "l'élaboration d'une feuille de route pour encourager la production locale du coton et réduire le taux d'importation estimé actuellement à 99 %". L'Etat œuvre à accompagner les entreprises investissant dans le secteur des textiles et des cuirs de sorte à développer ces deux filières génératrices de valeur ajoutée et d'emplois, a assuré le ministre. Lors de sa visite à l'Entreprise nationale des peintures relevant du groupe algérien des spécialités chimiques dont la capacité de production annuelle atteint plus de 46.000 tonnes, le ministre a exhorté les responsables de l'entreprise à préserver la qualité du produit et respecter les délais de livraison des commandes en travaillant à élargir leur activité pour répondre aux besoins de la région et aller vers l'exportation vers la Libye, la Tunisie et d'autres pays africains. M. Zeghdar a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et le développement dans le domaine de l'industrie des peintures et de la valorisation des jeunes compétences en vue d'augmenter les parts de marché de cette entreprise dont la production a enregistré en 2022 une croissance de 20 % comparativement à l'année précédente. Le ministre poursuivra sa visite de travail dans la wilaya en se rendant vers la zone des activités commerciales de Sedrata puis la zone des activités de Bir Bouhouche et la zone industrielle de M'daourouch pour y inspecter d'autres entreprises industrielles privées.

**R.E.**

# Béjaïa : Les grands projets de développement sous la loupe

**La pénétrante autoroutière a été la seconde halte importante de cette visite d'inspection du wali de Béjaïa qui s'est intéressé au tronçon prioritaire allant de Takriets à Oued Ghir, soit du PK 11 au PK 48...**

Le suivi des grands projets dont a bénéficié la wilaya de Béjaïa reste le point central de l'activité des autorités. Le chantier de la future station de dessalement d'eau de mer a reçu, il y a quelques jours, la visite du wali de Béjaïa, Abdelmalek Kherbouche. Implantée dans la commune de Toudja, cette usine aura une capacité de 300.000 mètres cubes d'eau dessalée par jour lorsqu'elle sera mise en service. Le chantier avait été lancé en juin de l'an dernier, pour un délai de réalisation de 28 mois. L'usine permettra de mettre définitivement à l'abri l'approvisionnement en eau potable de la wilaya, qui est actuellement un souci majeur en raison de la sécheresse qui frappe son territoire, au point



que le principal barrage, celui de Tichyhaf, qui mobilise en temps normal quelque 80 millions de mètres cubes, est presque à sec pour la seconde année consécutive en raison d'une pluviométrie déficiente. La situation risque d'être encore plus sévère pour les populations si les pluies ne sont pas au rendez-vous. Actuellement, l'approvisionnement en eau

potable est assuré pour l'essentiel par le pompage des eaux souterraines. Les nappes, déjà lourdement sollicitées la saison estivale dernière, risquent de ne point soutenir le rythme des prélèvements si elles ne sont pas réalimentées par les précipitations et la fonte des neiges. C'est dire l'importance vitale de cette station de dessalement pour la satisfaction des besoins

de la wilaya, estimés à 250.000 mètres cubes par jour, et sa sécurisation hydrique définitive. Les travaux d'excavation sont pour l'heure estimés à 45 % d'avancement, selon les explications fournies par les responsables du projet au wali qui n'a pas manqué d'insister auprès d'eux sur la nécessité de respecter les délais de livraison du projet. La pénétrante auto-

routièr e a été la seconde halte importante de cette visite d'inspection du wali, qui s'est intéressé au tronçon prioritaire allant de Takriets à Oued Ghir, soit du PK 11 au PK 48. Le représentant de l'Algérienne des autoroutes a présenté un exposé de l'avancement des travaux duquel il ressort que le tronçon en question accuse un taux de 79 %. Le wali a intimé aux responsables de régler les différentes contraintes qui se pose, notamment la question des indemnisations des propriétaires expropriés. Il y a lieu de rappeler que la promesse de livrer un nouveau tronçon à la circulation avant la fin de l'année 2022 n'a malheureusement pas été tenue et aucun délai nouveau n'a été avancé au cours de cette visite. Le wali s'est aussi enquis du taux d'avancement du chantier de la protection de l'aéroport Abane-Ramdane, actuellement à 50 % d'avancement, de l'avancement des travaux de protection de la digue du port de pêche de Tala Ilef, dans la commune de Saket, estimés à 41 %, et du projet d'aménagement de la déviation pour les poids lourds au niveau de la commune de Souk El Tenine. **R. R.**

## EL-MÉNIAË : EXPLOITATION DES TERRES AGRICOLES DANS LE SUD POUR ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE

L'exploitation des terres agricoles et les potentialités existantes dans le sud du pays pour atteindre l'autosuffisance ont été soulignées par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Brahim Merad en visite dans la wilaya d'El Méniâa. "Il appartient d'exploiter les terres agricoles et potentialités existantes dans le sud du pays pour atteindre l'autosuffisance souhaitée et promouvoir les opportunités d'exportation des produits agricoles", a souligné M. Merad lors de la visite d'une exploitation agricole "pilote" dans le cadre de sa tournée de travail

dans la région. Le sud, a-t-il dit, "n'est pas seulement un réservoir des hydrocarbures, mais est aussi riche et abrite d'importantes potentialités agricoles qu'il appartient d'exploiter, à l'instar des capacités agricoles existantes dans la wilaya d'El Méniâa". Le ministre a, sur site, suivi un exposé succinct sur la situation du secteur agricole de la wilaya qui recense une superficie arable de 264.729 ha, dont une surface de 48.545 ha exploitée, en plus d'une surface d'aires de pacage de 381.570 ha, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Localisée à une quinzaine de kilomètres nord du chef-lieu de wilaya, l'exploitation agricole pilote s'étend sur une surface de 2.500 ha, dont 2.000 ha mise en valeur dédiés à la céréaliculture, la culture fourragère, la phœniciculture, l'arboriculture, en plus de l'élevage avec une richesse animale de 600 bovins, dont 355 vaches laitières produisant 6.300 litres/jour, 2.000 ovins et d'autres espèces de cheptel. Brahim Merad a procédé auparavant à la pose, au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed Chaâbani d'El-Méniâa, de la première pierre du service des urgences médico-chirurgicales. Cette future structure médicale

est dotée d'une salle de consultations, une autre d'imagerie médicale, d'un laboratoire d'analyses médicales, d'un pavillon de contrôle médical, d'un bloc opératoire, d'un pavillon administratif et d'une résidence pour le corps médical, selon la fiche technique du projet. Après avoir mis l'accent sur la nécessaire réception de cette structure dans les délais impartis (12 mois), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a également suivi un exposé sur le projet de réhabilitation et de bitumage de la voirie communale, avant de procéder à la pose de la première pierre, au niveau du quartier "El-Madhi", d'une agence postale, puis d'inspecter le pôle urbain El-Méniâa/Hassi El-Gara, où il a pris connaissance du projet. Le nouveau pôle urbain prévoit la réalisation de 1.780 logements publics locatifs (LPL), 100 unités "AADL" et autant de logements promotionnels aidés (LPA), en sus de 65 unités de fonction retenues pour le personnel de l'éducation, a-t-on expliqué. M. Merad achèvera sa visite de travail dans la wilaya d'El-Méniâa par la tenue d'une rencontre avec les représentants de la société civile. **APS**

## Batna : la dépouille mortelle du moudjahid Chaâbane Habra inhumée au cimetière d'El Madher

La dépouille mortelle du moudjahid Chaâbane Habra, décédé à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumée après la prière du Dohr au cimetière d'El Madher dans la wilaya de Batna, a-t-on appris de ses proches. L'enterrement du moudjahid Chaâbane Habra qui fut le chef d'une unité de commandos au Djebel Bouarif durant la guerre de libération nationale a eu lieu en présence du wali de Batna Mohamed Benmalek, du président de l'APW Ahmed Boumaraf, de moudjahidine, de proches du défunt et d'une foule de citoyens. Né à dechrat Ouled M'hamed à Merouana en 1932, le défunt s'était rendu en 1952 en France pour travailler jusqu'en 1954 date de son rappel par l'armée d'occupation pour accomplir le service militaire, selon les témoignages de certains de ses compagnons. Reconduit en Algérie, il débuta son instruction

militaire à Annaba avant d'être transféré à Sétif puis Télégma (Mila) et y demeura jusqu'au début 1956. Selon le témoignage de ses compagnons d'armes, le défunt a rencontré à Télégma Salah Gherara qui était incorporé avec lui et entretenait des contacts avec des moudjahidine et les deux décidèrent de rejoindre le maquis avec leurs armes le

22 mars 1956 sur le Djebel Bouarif. Le défunt devient chef d'une brigade de commandos dans la "Nahia 3" de la Wilaya I historique et prend part à plusieurs actions militaires dont l'attaque de la caserne des gendarmes de Sériana la nuit du 4 au 5 avril 1957 sous le commandement du chahid Ahmed El Jadar-mi et Mohamed Hedjar. Il a également

participé à la tête de la brigade de commandos à la bataille Tafraouet à Boumia le 19 novembre 1960. Le moudjahid Chaâbane Habra a été arrêté par les autorités coloniales au Douar Ouled Boudjemaâ le 11 juillet 1961 et interné à la prison de Constantine jusqu'à sa libération en avril 1962, selon les mêmes témoignages. **R. R.**

## Blida : Absence de structures d'accompagnement à Sidi Serhane

Le pôle urbain de Sidi Serhane compte 7 000 logements de type AADL répartis en deux sites, 2000 logements presque totalement occupés par les locataires et 5000 logements ou près de la moitié des bénéficiaires n'ont pas rejoint leurs appartements

à cause de l'absence de structures d'accompagnement notamment les écoles et les polycliniques. L'absence d'une ligne de transport et le raccordement du réseau de gaz dans les cités irritent les locataires qui occupent des logements en juin dernier. Face

à cette situation, les représentants des habitants du pôle urbain situé aux pieds de la montagne, se sont réunis au courant de la semaine dernière avec le wali délégué de la nouvelle ville de Bouinan ou ils ont insisté sur la levée de tous les obstacles qui entravent le

projet de construction d'écoles primaire et d'un CEM avant la prochaine rentrée scolaire. Les problèmes d'approvisionnement en eau potable dont souffrent habitants, contraints d'acheter cette ressource vitale ont été évoqués. **R. R.**

# LA COUR DES COMPTES ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE



PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL  
Professeur des universités, docteur d'Etat  
en sciences économiques 1974,  
expert international  
Directeur d'études ministère Energie, Sonatrach 1974/1990-1990/1995-2000/2007 -  
2013/2016

**Selon l'APS, en date du 24 novembre 2022, conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes a publié son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée.**



**L**e rapport reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire.

Selon la même source, le rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 39 recommandations réparties sur trois parties, dédiées respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établis-

sements et entreprises publics, suivi d'une quatrième partie, qui rend compte de l'emploi des ressources budgétaires et humaines de la Cour des comptes ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée. Les constatations et les appréciations, qui sont contenues dans le rapport, "visent à favoriser une saine gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publics par les entités contrôlées", souligne-t-on dans le même texte.

Rappelons que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en novembre 2021, avait annoncé au quotidien allemand Der Spiegel un plan de réorganisation de la Cour des comptes, afin de favoriser le système de contrôle et de suivi des finances publiques conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution, qui

a élargi les prérogatives de la Cour des comptes.

L'on ne doit pas se focaliser uniquement sur quelques cas qui gangrènent la société, tant civile que militaire, car, reconnaissons-le, la majorité, tant au niveau de l'ANP que des forces de sécurité et de la société civile, vit de son travail et doit donc s'attaquer à l'essence de ce mal qui menace la sécurité nationale.

1-La Cour des comptes est régie par l'ordonnance du 17 juillet 1995, modifiée et complétée par l'ordonnance du 26 août 2010 ayant été consacrée dans la nouvelle Constitution, parue dans le Journal officiel du 30 décembre 2020, portant révision constitutionnelle. Ainsi, l'article 199 stipule que la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics,

contribuant au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la reddition des comptes. Le président de la République nomme le président de la Cour des comptes pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une seule fois qui lui adresse un rapport annuel.

2-Dans le cadre de ses prérogatives, la loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'Etat chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle a posteriori des finances de l'Etat à compétence administrative et juridictionnelle, la Cour des comptes assiste le gouvernement et les deux chambres législatives (APN et Sénat) dans l'exécution des lois de finances, pouvant être saisie par le président de la République, le chef du gouvernement (actuellement le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale.

3-Elle exerce un contrôle sur la gestion des sociétés, entreprises et organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'Etat, les collectivités locales, les établissements, les entreprises ou autres organismes publics détiennent, conjointement ou séparément, une participation majoritaire au capital ou un pouvoir prépondérant de décision. Ainsi, la Cour des comptes s'assurera de l'existence, de la pertinence et de l'effectivité des mécanismes et procédures de contrôle et d'audit interne, chargés de garantir la régularité de la gestion des ressources, la protection du patrimoine et des intérêts de l'entreprise, ainsi que la traçabilité des opérations financières, comptables et patrimoniales réalisées.

4-Il est prévu la consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi et de règlement budgétaire, et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale, dont le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics.

5-Cependant, il existe différentes institutions de contrôle, outre l'urgence de la modernisation des outils d'information maîtrisant les nouvelles technologies, comme l'IGF, dépendante du ministère des Finances, ou d'autres institutions dépendantes du ministère de la Justice, donc de l'exécutif étant juge et partie, ne pouvant être impartial, sans compter l'organe de lutte contre la corruption, d'où l'importance d'une coordination sans faille, évitant les télescopages, produit de rapport de forces contradictoires, qui ont nui par le passé au contrôle transparent et qui explique les nombreuses dérives.

2.- Se pose cette question : les procédures de la Cour des comptes en Algérie répondent-elles aux normes internationales qui concerne notamment la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision ; la couverture limitée des contrôles et la standardisation des méthodes de travail

Selon les normes internationales, il devrait s'appliquer le principe de séparation des pouvoirs, le contrôle de la qualité des dépenses pour finalité d'applications d'utilisation des fonds et valeurs gérées de l'Etat, les établissements publics et, dans le cadre des projets, programmes et actions publiques, la Cour des comptes participant à l'évaluation économique et financière des actions, plans, mesures initiées par les organismes publics en vue de la réalisation des objectifs d'intérêt national, directement ou indirectement, des institutions de l'Etat, des organismes publics soumise à son contrôle. Il s'agit de poser la question des problèmes, pour une action sur le terrain. La Cour des comptes qui doit éviter cette situation, mais être un garde-morale par des contrôles des propositions, pour de lutte contre la corruption qui affecte les entreprises que les administrations et les administrateurs. Mais je ne saurais pas le fait que le contrôle ne se fonde sur tout avec l'implication de la société civile vers la société civile, l'opposition sur le principe véritable indépendance tout cela accompagné d'une transparence et une démarche de la politique, un renouvellement au niveau global, clarifier clairement les pour plus de moralité aux plus hauts niveaux de la symbiose Etat. Le fondement de développement, contrôler tous les prix économiques, reproductions crédibles, et universelle, d'où l'importance par une réelle Conseil national des comptes, le Comité économique et social, la Cour des comptes, le Conseil de la concurrence est de reconnaître le 24 novembre 2021. Soit l'Algérie c'est de 97/98% des revenus avec les dérivés) et l'économie de nature, une gestion administrative renvoyant à l'urgence décentralisation.

3.- C'est que la moralité de la gestion des comptes aujourd'hui, mais depuis ce à ce jour. J'ai concrètement lors de l'audit, assisté par des experts et de cadres d'entreprises publiées 1974/2016 : sur l'ordonnance 1974 et 1976, le bilan de la décentralisation 1977- 1978 pour le comité central du secteur privé entrant l'audit sur les surestimés au niveau du contrôle avec le ministère des Finances et le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Énergie, l'époque 1982 réaffectée à la Cour des comptes, et les salaires pour la présidence de la République, l'audit, assisté des

# LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MISE EN PLACE

internationales, qui  
uer en Algérie, le  
alité de gestion a  
précier les condi-  
et de gestion des  
rés par les services  
ssements et orga-  
enfin, l'évaluation  
mmes et politiques  
des comptes parti-  
on, au plan écono-  
de l'efficacité des  
programmes et  
par les pouvoirs  
a réalisation d'ob-  
tional et engagés  
irectement par les  
État ou des orga-  
mis à son contrôle.  
es véritables pro-  
pplication efficace  
Cour des comptes,  
e vision répressive  
e-fou, une autorité  
ontrôles réguliers et  
eut jouer son rôle  
mauvaise gestion et  
touchent tant les  
services collectifs  
ons.

trop insister sur le  
efficace doit avant  
un État de droit,  
des citoyens à tra-  
vaille, une véritable  
plan politique, une  
ance de la justice,  
gné par une cohé-  
isibilité dans la  
itique socioécono-  
eau de la gouver-  
bal afin de délimi-  
responsabilités et  
lité des dirigeants  
eaux afin de facilit-  
t-citoyens.

tout processus de  
omme l'ont démon-  
Nobel de sciences  
se sur des institu-  
c'est une Loi uni-  
ortance de dyna-  
e indépendance le  
l'énergie, la Cour  
onseil économique  
rse d'Alger et le  
urrence. Car, force  
qu'en ce mois de  
natrach "est l'Algé-  
t Sonatrach" (plus  
ecettes en devises  
que l'Algérie a une  
ure publique avec  
nistrée centralisée  
nce d'une véritable

anque de transpa-  
ne date pas d'au-  
puis l'indépendan-  
eu à le constater  
des audits que j'ai  
sté de nombreux  
es dirigeants d'en-  
ques entre  
Sonatrach entre  
an de l'industriali-  
, le premier audit  
tral du FLN sur le  
re 1979 et 1980,  
estaries et les sur-  
BTPH en relation  
e l'Intérieur, les 31  
re de l'Habitat de  
lisé au sein de la  
l'audit sur l'emploi  
r le compte de la  
épublique (2008),  
s cadres de Sona-



trach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernst & Young, "le prix des carburants dans un cadre concurrentiel "Ministère Énergie, 8 volumes, 780 pages-Alger 2008", l'audit "pages) Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques" l'audit sur la situation économique premier ministre( 7 volumes 800 pages entre 2014/2016. Concernant Sonatrach et les différents audits que j'ai eu à diriger avec des experts, assisté des cadres du secteur ministère de l'Énergie et Sonatrach, il nous a été impossible de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R'mel et de Hassi Messaoud, tant du baril de pétrole que du MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité. Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile, et dans ce cas la mission de la Cour des comptes serait biaisée. Dans les administrations, disons que c'est presque impossible, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 1960, ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires. C'est que l'Algérie possède des institutions qu'il s'agit de dynamiser si l'on veut un État de droit, condition pour un développement durable, et surtout être crédible au niveau tant national qu'international, la nécessaire dynamisation de la Cour des comptes étant consciente qu'une réelle lutte contre la corruption implique un État de droit et la démocratisation de la société.

Ayant eu l'occasion de visiter ces structures au niveau international et de diriger au sein de la Cour des comptes par le passé trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relation avec le ministère de l'Intérieur et celui de l'Habitat, assisté de tous les

walis de l'époque, je ne saurais donc trop insister sur son importance. L'efficacité de la Cour des comptes, dont j'ai été magistrat (premier conseiller et directeur central des études économiques entre 1980-1983 ) et d'une manière générale toutes les institutions de contrôle, y compris celles des services de sécurité, est fonction d'une bonne gouvernance reposant sur un système d'information fiable maîtrisant les nouvelles technologies avec les risques des cyber-attaques. Cela est fondamental si l'on veut lutter contre les surfacturations et les transferts illégaux de capitaux, posant la problématique d'ailleurs de la transparence des comptes, y compris dans de grandes sociétés comme Sonatrach et Sonelgaz.

Les textes existent mais il existe un divorce avec la pratique. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir

compte que l'Algérie est toujours en transition : ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences du politique où la loi sur l'autonomie des entreprises publiques n'a jamais été appliquée. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective, les managers prenant de moins en moins d'initiatives et devant donc dépenaliser l'acte de gestion, à ne pas confondre avec la corruption ?

En conclusion, devant s'attaquer à l'essence, le grand problème est la moralisation de toute la société. Et, pour cela, nous revenons à un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, qui a

montré que l'immoralité des dirigeants, avec comme impact la corruption gangrenant toute la société, a pour effet la décadence. Aussi, le défi à relever est la transition d'une économie de rente avec la dominance d'une économie informelle spéculative à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance supposant de profonds réaménagements au sein de la structure du pouvoir. L'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine a d'importantes potentialités pour devenir un pays pivot, sous réserve de profondes réformes structurelles, plus de libertés, de transparence et réhabiliter les vertus du travail, d'où l'urgence de s'adapter, au mieux de ses intérêts, au nouveau monde.

[ademmebtoul@gmail.com](mailto:ademmebtoul@gmail.com)



ONU :

# Consultations sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel

**Le Conseil de sécurité de l'ONU tient mardi une séance d'information publique suivie de consultations sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel.**

Les briefers attendus lors de la réunion sont la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et responsable du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Giovane Biha, et le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Omar Alieu Touray. Le Ghana et la Suisse, porte-parole de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, devraient faire circuler plus tard cette semaine un projet de déclaration présidentielle sur la région, selon des diplomates. Lors de son intervention, Mme



Biha devrait décrire les principales tendances dans la région, telles que décrites dans le der-

nier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en date du 3

janvier, ont indiqué les mêmes sources. La menace terroriste s'étend depuis le Sahel vers les

pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, qui ont de plus en plus été le théâtre d'attaques, a-t-on relevé.

A cette occasion, les membres du Conseil salueront les mécanismes régionaux de lutte contre les groupes terroristes, notamment l'Initiative d'Accra - qui a été créée en 2017 en réponse à la propagation du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée vers les pays côtiers - ainsi que la Force opérationnelle interarmées multinationale (MNJTF) dans le bassin du lac Tchad.

De son côté, Touray devrait évoquer les défis auxquels la CEDEAO est confrontée et la coopération de l'organisme régional avec l'UNOWAS. Ce dernier est sans représentant spécial depuis que son ancien chef, Mahamat Saleh Annadif, a été nommé ministre des Affaires étrangères dans le nouveau gouvernement de transition du Tchad, annoncé le 14 octobre 2022. **I. M.**

TUNISIE

## LE TAUX D'INFLATION DEVRAIT ATTEINDRE 11% EN 2023

Le taux d'inflation devrait atteindre 11%, en 2023, avant de baisser à 8,9% en 2024 et à 7% en 2025, contre 8,3% sur toute l'année 2022, selon les prévisions de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), rapportées par l'agence Tunis Afrique Presse (TAP/officiel). Le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Saeid, a annoncé la semaine dernière que le taux d'inflation se situera à 10,5% cette année. Intervenant au cours d'une conférence de presse tenue, mercredi, le gouverneur de la BCT, Marouane El Abassi, a rappelé que la mission de l'institution d'émission

est de stabiliser les prix et de lutter contre l'inflation qui n'a cessé d'augmenter d'un mois à l'autre au cours de l'exercice écoulé. Le 30 décembre 2022, le conseil d'administration de la BCT a décidé pour la troisième fois en 2022, de relever son taux directeur de 75 points de base à 8%. Cette décision a suscité des réactions mitigées des économistes qui ont qualifié cette mesure d'inefficace. Abassi a déclaré que la décision en question a été dictée par la situation économique du pays, notamment la tendance haussière de l'inflation qui persiste, notant que la crise ukrainienne a perturbé tous les calculs visant à contrôler l'inflation, laquelle a atteint des niveaux "alarmants". Le Gouverneur de la BCT a qualifié la politique monétaire adoptée par l'institut d'émission d'efficace, d'autant plus qu'elle a réussi à garantir des avoirs nets en devises respectables et à contrôler le taux de change du dinar, dont la valeur s'est dépréciée face au dollar de 20% en 2017 et 2018, d'après la TAP. Expliquant la décision de la BCT de relever à la hausse son taux directeur -pour la 3ème fois depuis

le début de l'année 2022- Abassi a indiqué que l'institut d'émission opère sur la base de modèles économiques et d'hypothèses spécifiques liées au taux de change du dollar et le rendement de certains secteurs économiques. Le gouverneur de la BCT prévoit qu'après cette hausse du taux d'intérêt directeur, la tendance haussière de l'inflation devra régresser à partir de l'année 2024. Il a également précisé que l'augmentation du taux d'intérêt directeur, qui sera suivie d'une hausse du taux d'intérêt sur le marché monétaire pour se situer à 8%, aura des répercussions sur le coût élevé des crédits bancaires, appelant les Tunisiens à faire preuve de compréhension, même de manière temporaire. Abassi, a enfin conclu, que le taux d'inflation tangible ou perceptible est actuellement à deux chiffres, ajoutant que les mesures inscrites dans la loi de finances pour l'année 2023, notamment la décision de lever progressivement les subventions entraînera une hausse remarquable des prix en Tunisie, lit-on de même source **R. I./agences**

SOMALIE

## Au moins 61 terroristes d'al-Shabab tués lors d'une opération de l'armée

Il s'agit de la première opération majeure menée par l'armée somalienne depuis le début de l'année. Une opération menée par l'Agence nationale de renseignement et de sécurité (NISA) a fait au moins 61 morts et des dizaines de blessés dans les rangs des terroristes d'Al-Shabab en Somalie, a annoncé le ministère de l'Information, lundi. L'opération contre le groupe terroriste affilié à Al-Qaïda a été soutenue par les partenaires internationaux de la Somalie, dans la

province du centre-sud du pays, le Moyen-Shabelle. Le ministère a déclaré, dans un communiqué, que l'opération visait les milices Khawarij, et a estimé à 150 le nombre de ceux qui prévoient d'attaquer l'armée nationale et les forces locales à Hawadlay. Le gouvernement a ajouté que les terroristes ont également été ciblés alors qu'ils s'apprêtaient à poser des explosifs dans la région. Le vice-ministre somalien de l'information, Abdirahman Yusuf al-Adalla, a déclaré aux

journalistes à Mogadiscio, la capitale, que le groupe a subi une lourde défaite et que "les plans qu'ils élaboraient pour détruire le camp de l'armée nationale à la périphérie de Hawadlay" ont été déjoués. Il s'agit de la première opération de ce type menée par l'armée, soutenue par ses partenaires internationaux, contre les combattants terroristes dans la Corne de l'Afrique depuis le début de l'année. Le Moyen Shabelle a connu une intensification des opérations militaires

depuis que le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a déclaré une "guerre totale" contre le groupe terroriste après sa réélection l'année dernière.

Le mois dernier, les militaires ont déclaré avoir libéré la ville stratégique de Runirgod qui, selon l'armée, était le dernier bastion d'Al-Shabab dans la région. La Somalie est confrontée à l'insécurité depuis des années, Al-Shabab étant l'une des principales menaces. Le groupe terroriste mène, depuis 2007, une campagne meurtrière contre le gouvernement somalien et les forces internationales, faisant des milliers de victimes.

L'ONU a mis en garde contre l'instabilité croissante dans le pays. L'année dernière, des rapports périodiques ont fait état d'attaques menées par Al-Shabab et des groupes terroristes proches de Daech. Il y a eu au moins 1 518 victimes civiles - 651 morts et 867 blessés - dans des attaques terroristes en Somalie en 2018, puis 1 459 - 591 morts et 868 blessés - en 2019, selon les estimations de l'ONU. **I.M.**

TUNISIE/CORONAVIRUS

## Deux décès et dix nouvelles hospitalisations en une semaine

Quatre-vingt-quatre nouvelles contaminations au coronavirus ont été recensées du 02 au 08 janvier 2023

Le ministère tunisien de la Santé a annoncé avoir recensé quatre-vingt-quatre nouvelles contaminations au coronavirus dont deux décès, durant la première semaine de 2023, sur un total de 1 132

tests de dépistage réalisés du 02 au 08 janvier, soit un taux de positivité de 7,42%. C'est ce qui ressort du dernier bilan épidémiologique rendu public par le département de la Santé sur sa page officielle Facebook et relayé par l'agence Tunis Afrique Presse (TAP/officiel). Dix nouvelles hospitalisations ont été égale-

ment enregistrées dans les établissements de santé publics et privés durant la même période. Depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 1 147 729 infections au coronavirus, dont 29 288 décès et 1 134 539 cas de guérisons, ont été recensés, dans le pays, d'après la même source. **I.M./AA.**

CHAN-2022 (SOUDAN)

# Faire mieux que les médailles de bronze de 2011 et 2018

**Au niveau des clubs, le Soudan compte une belle histoire au niveau africain, avec notamment Al Hilal et Merrikkh, les plus titrés de son histoire. Al Hilal, club le plus titré du Soudan avec 29 titres de Premier League, a connu un succès sur le continent, avec deux finales de Ligue des Champions (1987-1992), les demi-finales en 2007, 2009, 2011 et 2015...**

Le Soudan, qui s'apprête à participer pour la troisième fois au Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN) dont la 7<sup>e</sup> édition aura lieu en Algérie (13 jan-4 fév 2023), tentera de faire mieux que ses deux médailles de bronze remportées lors des éditions de 2011 et 2018. Pour être présent à la 7<sup>e</sup> édition en tant que représentant de la zone CECAFA, le Soudan avait éliminé Djibouti (7-3), sur l'ensemble des deux matchs (aller-retour). Et en Algérie, les protégés de l'entraîneur en chef de l'équipe nationale du Soudan, Burhan Tia, auront fort à faire dans un groupe C composé du Ghana, du Maroc et de Madagascar, et domicilié au stade Mohamed-Hamlaoui de Constantine. "Je pense que notre groupe est très relevé avec les équipes qu'on connaît. Au même titre que les autres, on a un grand espoir de passer au second tour. On possède des joueurs qui ont acquis de l'expérience en ayant pris part à plusieurs phases finales. Je suis convaincu qu'on a la possibilité d'obtenir des résultats meilleurs et nous nous battons pour pouvoir passer le premier tour, comme premier objectif", a déclaré Burhan Tia. Et d'ajouter: "Je reste optimiste et j'ai une grande confiance dans les stars de la sélection et leurs capacités de se surpasser lors des matchs difficiles". Pour préparer le rendez-vous africain, l'entraîneur Tia, à la tête des "Faucons de Jediane" depuis l'année dernière, juste avant la Coupe d'Afrique des Nations 2022 au Cameroun, en remplacement d'Hubert Velud, s'est appuyé sur les joueurs locaux les mieux préparés, les plus en forme, et qui jouent constamment avec leurs clubs. "On aura besoin de joueurs prêts qui peuvent donner le meilleur rendement lors du tournoi", a assuré le coach. De là, le stage de Tunis tombe à point nommé et sera très bénéfique, estime l'entraîneur du Soudan:



"Je crois que le regroupement d'acclimatation de Tunis, à quelques jours du CHAN, aura de bons résultats sur le groupe. Il va permettre aux joueurs d'avoir un aperçu sur ce qui les attend en Algérie, côté conditions climatiques, et on aura la possibilité de jouer quelques matchs pour apporter les derniers réglages et être fin prêt au tournoi final", a-t-il assuré. A Constantine, la mission est difficile, mais pas impossible. Avec un palmarès de deux médailles de bronze, les "Fau-

cons de Jediane" rejoindront la ville de Constantine, avec l'ambition de passer le cap du 1<sup>er</sup> tour, chose assez difficile, mais pas "impossible", selon le coach de la sélection. Pour cela, il faut assurer des points face à leurs adversaires, au stade Mohamed-Hamlaoui, complètement rénové pour le championnat. Pour pouvoir atteindre son objectif, la sélection du Soudan comptera sur l'expérience de ses dernières participations : 2018 où l'équipe a gagné le bronze, après sa victoi-

re devant la Libye (4-2) aux tirs au but. Après un bon parcours (2<sup>e</sup> du groupe, deux succès et un nul), elle a éliminé la Zambie 1-0 (quart), avant de s'incliner face au Nigeria (1-0) en demi-finale. C'est le même parcours d'ailleurs, que l'équipe a réalisé en 2011 au Soudan. A domicile, les Soudanais ont pris le bronze en battant l'Algérie (1-0), après un bon parcours : 1<sup>er</sup> du groupe (deux succès et un nul), vainqueur du quart de finale face au Niger (4-3) aux tirs au but et une élimination en demi-finale, face à l'Angola aux tirs au but (4-2). Au CHAN 2022, l'entraîneur Burhan Tia comptera sur un effectif composé essentiellement des deux clubs phares du pays, Al Merrikkh et Al Hilal. Le groupe sera certainement conduit par l'attaquant d'Al Hilal Mohamed Abdelrahmane Youssef (26 ans). Le joueur a connu un bon début de saison, avec deux buts marqués en quatre matches de Ligue des Champions pour Hilal. Il sera épaulé par l'infatigable milieu de terrain Walielid Khedr (28 ans), auteur de plus de 30 sélections en équipe nationale. Au niveau des clubs, le Soudan compte une belle histoire au niveau africain, avec notamment Al Hilal et Merrikkh, les plus titrés de son histoire. Al Hilal, club le plus titré du Soudan avec 29 titres de Premier League, a connu un succès sur le continent, avec deux finales de Ligue des Champions (1987-1992), les demi-finales en 2007, 2009, 2011 et 2015. De son côté, Al Merrikkh, 19 fois champion de la Premier League soudanaise, a participé 27 fois à la Ligue des champions, et sa meilleure performance est un quart de finale en 1975, en plus des phases de groupes des saisons (2020-21, 2021-22 et 2022-23). Le club a été vainqueur d'une Coupe des vainqueurs de coupe de la CAF en 1989, demi-finaliste en 1992 et 2012 et finaliste en 2007.

APS

## CALENDRIER DES MATCHS DU SOUDAN :

15 janvier : Maroc - Soudan (17h00) Stade Hamlaoui de Constantine  
 19 janvier : Ghana - Soudan (20h00) Stade Hamlaoui de Constantine  
 23 Janvier : Soudan - Madagascar (20h00) Stade Miloud-Hadefi, d'Oran.  
 La fiche du Soudan, aligné dans le groupe C du championnat d'Afrique des nations de football (CHAN 2022) en Algérie:  
 Palmarès CHAN: 3e participation  
 Meilleur résultat: 3e en 2011 et 2018  
 Classement Fifa :128e  
 Président de la Fédération: Mutasim Jaafar Sarkhatm  
 Affiliée à la Fifa: 1948  
 Affiliée à la CAF: 1957  
 Principaux clubs : Al-Hilal, Al Merrikkh, Ahly Shendi  
 Qualification: Le Soudan s'est qualifié aux dépens du Djibouti (4-1, 3-2)  
 Sélectionneur actuel : Burhan Tiye  
 Le joueur vedette : Walid Bkhit.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE LORS DU CHAN

## Mobilisation d'importants moyens humains à Oran

Les services de la direction de la Santé et de la Population d'Oran ont annoncé la mobilisation d'importants moyens humains pour la prise en charge médicale lors du Championnat d'Afrique des nations de football pour joueurs locaux (CHAN), dont la wilaya accueillera une partie des compétitions. Dans ce cadre, près de 70 médecins, paramédicaux et autres personnels de santé, qui ont participé à l'encadrement des Jeux méditerranéens tenus à Oran l'été dernier, en plus du personnel des établissements médicaux, ont été mobilisés pour assurer la

prise en charge médicale lors de cette compétition continentale. 22 médecins généralistes, 12 spécialistes, 22 paramédicaux, deux chirurgiens-dentistes et autres ont été répartis entre les différents sites concernés par cet événement sportif, à l'instar du stade du complexe olympique « Miloud Hadefi » réservé aux rencontres, les stades d'entraînements, les hôtels dédiés à l'hébergement des participants, a-t-on ajouté. Une importante unité médicale, constituée d'un directeur médical, de 4 médecins urgentistes et 4 paramédicaux, a été affectée au Complexe sportif olym-

pique, a-t-on ajouté, faisant état de la mobilisation de deux ambulances équipées. Quant aux structures de santé, deux établissements pilotes ont été choisis pour recevoir les cas urgents au sein du Couloir Vert réservé pour cette manifestation, à l'Etablissement hospitalo-universitaire « 1er novembre 1954 » et au Centre hospitalo-universitaire (CHU) « Dr Benzedjeb ». Chaque établissement a été doté 8 lits de réanimation, 10 lits extensibles d'hospitalisation et un bloc pour les opérations chirurgicales.

R.S.

VÉRON MOSENGO-OMBA, SG DE LA CAF:

## «LE CHAN POURRAIT ÊTRE UN BON POINT POUR L'ALGÉRIE EN VUE DE SA CANDIDATURE POUR LA CAN-2025»

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) Véron Mosengo-Omba, a déclaré à Alger que le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu du 13 janvier au 4 février, pourrait constituer « un bon point » pour l'Algérie, en vue de sa candidature pour abriter la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. « C'est le Comité exécutif qui décidera quel pays abritera la CAN-2025. Le CHAN pourrait constituer un bon point pour l'Algérie, d'autant que les infrastructures footballistiques et hôtelières sont de très haut niveau, c'est très bien. Au risque de me répéter, c'est le COMEX qui prendra sa décision finale sur la base de critères bien établis », a affirmé le SG de l'instance continentale. Le dirigeant congolais s'exprimait peu après son arrivée à Alger, pour une dernière visite d'inspection aux quatre villes hôtes de la 7<sup>e</sup> édition du CHAN : stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger) Miloud-Hadefi (Oran), Chahid-Hamlaoui (Constantine), et le 19-Mai 1956 (Annaba). L'Algérie avait officiellement déposé sa candidature pour reprendre l'organisation de la CAN-2025, après la décision de la CAF de la retirer à la Guinée, en raison du retard pris dans les travaux des installations exigées par la CAF. « La décision de l'Algérie de baptiser le stade de Baraki du nom de Nelson Mandela est une bonne marque de reconnaissance pour ce leader africain. L'Algérie a démontré son attachement à l'Afrique et sa solidarité avec les peuples africains », a-t-il ajouté. La CAF effectuera entre le 5 et le 25 janvier des visites d'inspection au niveau des pays candidats, avant l'annonce du pays hôte du tournoi prévue le 10 février prochain, à l'issue d'une réunion de son Comité exécutif.

R.S.

## CHAN 2023 CES LÉGENDES AFRICAINES ATTENDUES EN ALGÉRIE

Des anciennes légendes du football africain ont été invitées pour assister au 7<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février, a annoncé lundi le Comité local d'organisation (COL). "Le Comité d'organisation a invité une pléiade d'anciennes légendes du football africain pour assister à la compétition, à l'image des Ivoiriens Didier Drogha et Yaya Touré, du Camerounais Roger Milla, du Tunisien Karim Haggui, du Togolais Emmanuel Adenomon, du Nigérian Jay-Jay Okocha, du Sénégalais Hadji Diouf, et du Ghanéen Gyan Asamoah", a indiqué le COL dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La cérémonie d'ouverture se déroulera vendredi prochain au nouveau stade Nelson-Mandela de Baraki, en présence du président de la Fédération internationale (FIFA) Gianni Infantino et du président de la Confédération africaine (CAF) Patrice Motsepe. Elle sera suivie par le match d'ouverture entre l'Algérie et la Libye à partir de 20h00. Cette 7<sup>e</sup> édition verra la présence pour la première fois de 18 nations, réparties en trois groupes de quatre, et deux groupes de trois. Pour rappel, les 32 matchs de cette compétition se joueront dans quatre stades : Nelson-Mandela (Alger), Miloud-Hadefi (Oran), Chahid-Hamlaoui (Constantine), et le 19-Mai 1956 (Annaba).

APS

THÉÂTRE AMAZIGH

## LA PIÈCE «ROSA HNINI» PRÉSENTÉE EN CÉLÉBRATION DE YENNAYER

La pièce de théâtre "Rosa Hnini", une tragi-comédie sur l'indécence des riches et leurs rapports décrits avec les démunis, a été présentée lundi à Alger en ouverture des Journées nationales du théâtre amazigh en célébration de Yennayer.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dans le cadre de son programme pour le nouvel an amazigh, Yennayer 2973, "Rosa Hnini" est inspirée de la pièce "Un inspecteur vous demande" du scénariste et dramaturge britannique John Boynton Priestley, adaptée et mise en scène par Ahmed Khoudi. Présentée en Tamazight, cette production du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, critique les rapports de domination

qu'entretiennent les riches avec les plus démunis et soulève, de manière sous-jacente des questionnements sur la responsabilité et la culpabilité. D'une durée d'une heure, "Rosa Hnini" s'articule autour du suicide de Louisa dite Rosa H'nini, ancienne employée dans l'usine d'une riche famille, renvoyée plus tôt pour avoir participé à un mouvement de grève des ouvriers qui réclamaient une augmentation salariale.

L'homme d'affaire et père de famille Si Driss, personnage campé par Zouidi Omar, coule des jours paisibles et une vie mondaine, avant qu'un inspecteur de police ne débarque en plein nuit dans la somptueuse villa familiale et bouleverse leur tranquillité.

Un enquêteur au nom de "Beregreg", campé par Ait Guenisaid Hocine, se présente pour enquêter sur le suicide de Rosa Hnini, jeune fille démunie qui a des liens avec les membres de la famille. Farfelu et aux manières drôles, Beregreg parvient grâce à ses questions embarrassantes à piéger les membres de la famille qui ont fini par divulguer des secrets sur leurs liens avec la victime.

Les comédiens à l'image de Bouanem Djamilia, Bouacila Samia, Sadek Yousfi ou encore Fallag Malek, ont fait preuve de talent en portant par le geste et le verbe un texte densément riche, alors que le personnage suggéré de Rosa reste omniprésent. La quête de la vérité sur le suicide de Rosa et les doutes nourris par l'inspecteur de police, un personnage caricatural et extravagant, constituent le fil conducteur de la trame de cette pièce aux apparences d'une comédie singulière par la qualité de sa structure dramatique.

La scénographie conçue par le plasticien Moussa Noun et réalisée par Ferhat Messaoui, est soigneusement élaborée à travers un décor luxueux fait d'éléments d'ameublement appropriés au statut social de la famille de Driss.

Présentée en compétition en arabe dialectal au 15<sup>e</sup> Festival du théâtre professionnel (Fntp, 23 décembre-1 janvier), la pièce "Rosa Hnini" a été primée en novembre dernier au Festival national du théâtre d'expression amazighe de Batna. Les Journées nationales du théâtre amazigh se poursuivent jusqu'au 15 janvier avec au programme sept représentations d'expression amazighe dont "Asderfe", "Idh amella" et "Hariq lada el matafi'e".

FORMATION ARTISTIQUE

# Des directeurs d'établissements de formation et professionnels saluent les orientations du Président Tebboune

**Les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la formation des élèves du lycée pilote des Arts à Alger, ont été saluées par les directeurs des instituts de formation artistique et des artistes formateurs.**

**L**e Président Tebboune avait affirmé dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres que "la création du lycée pilote des arts a pour objectif de combler le vide culturel et artistique chez la génération montante, et de consolider nos fondements culturels et artistiques face aux défis, et ce en se basant sur nos références culturelles à l'instar du cinéma, le théâtre et la musique". A ce propos, le directeur de l'Institut national supérieur de musique (INSM), Abdelkader Bouazzara, a salué la décision du Président de la République pour la création du premier Lycée des Arts, évoquant l'orientation du Président de la République de "faire appel à des enseignants spécialisés et des experts pour former dans les différentes disciplines artistiques jusqu'à l'obtention du baccalauréat artistique, l'objectif étant d'assoir la culture de la formation dans le domaine de l'art", ajoutant qu'il faut aller vers les niveaux académique et professionnel.

Le même responsable a estimé que ces deux niveaux académique et professionnel constituaient "les seuls garants pour une protection optimale de la culture et du patrimoine culturel algérien ainsi que son transfert", citant, à titre d'exemple, son institut qui "œuvre depuis des années à réaliser un niveau académique plus



avancé pour la formation d'une élite d'experts en musique capable de former la jeune génération".

M. Bouazzara a salué les parents ayant encouragé leurs enfants à rejoindre le lycée des arts, exprimant, dans ce sens, sa satisfaction quant au grand nombre de demandes et de candidatures reçues par cet établissement dont les diplômés pourront rejoindre les différents instituts et universités, y compris l'INSM relevant du ministère de la Culture et des Arts.

Pour le directeur de la Culture de la wilaya de Sétif et cadre dans le domaine de la formation aux arts plastiques, Elhachemi Aamer, l'orientation du président de la République "vise à ouvrir la voie aux jeunes Algériens pour obtenir un baccalauréat artistique et rejoindre les écoles supérieures, les académies et les universités selon leurs souhaits", tout en soulignant l'importance et le rôle axial

de l'artiste dans la société pour relancer le développement.

Il a exprimé, en outre, son souhait quant à "l'ouverture d'autres lycées techniques, notamment dans le sud du pays pour attirer ses jeunes énergies, en sus de s'ouvrir sur le continent africain et son potentiel important en terme de jeunes énergies à même de permettre à l'Algérie d'être pionnière dans ce domaine au niveau continental". Soulignant le rôle important de la formation dans la relance de ce secteur sensible, le même responsable a assuré que "la politique éclairée du président de la République dans le domaine culturel lui accorde un intérêt particulier", insistant sur l'impératif de focaliser sur "la formation des formateurs et de tirer profit des expériences étrangères, notamment des pays amis".

Pour sa part, le metteur en scène et ancien formateur à

l'Institut supérieur des métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) relevant du ministère de la Culture et des Arts, Ahmed Khoudi, a estimé que la création d'un lycée pilote des arts à Alger était une étape importante, un noble objectif et un point de départ pour relancer la culture en Algérie.

Il a mis l'accent, en outre, sur l'impératif d'introduire "des matières artistiques au système éducatif depuis le cycle primaire" et d'œuvrer à "la sensibilisation de la société de manière générale à l'importance de l'art et de la culture". Le Lycée national des arts Ali-Maâchi, sis dans la commune d'El Biar (Alger), a été officiellement ouvert en septembre dernier. Ses élèves sont encadrés par des professeurs spécialisés relevant d'établissements sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, tant sur le plan théorique que pratique.

F. Dj.

TOUGGOURT

## Un riche programme pour célébrer le Nouvel An amazigh

Un riche programme culturel et artistique a été élaboré dans la wilaya de Tougourt pour célébrer Yennayer, le Nouvel An amazigh (12 janvier), a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

Les festivités officielles seront abritées par la commune de Blidet Amor (daïra de Témachine) et se tiendront en présence des autorités locales, a indiqué, à l'APS, le

directeur du secteur, Salah Bouzidest, précisant que diverses activités culturelles et artistiques sont prévues au programme.

Parmi les activités organisées avec le concours du mouvement associatif, figure une exposition comprenant des produits d'artisanat, tels que l'habit traditionnel, la poterie et la bijouterie, en plus des représentations théâtrales, d'exhibitions

folkloriques et rencontres animées par des universitaires, et ce pour mettre en exergue les dimensions culturelle, sociale et civilisationnelle de Yennayer, a-t-il ajouté.

Le public pourra profiter de plusieurs spectacles de divertissement, jeux et concours d'art culinaire traditionnel et autres activités mettant en valeur le patrimoine culturel matériel et

immatériel amazigh de la région. La maison de jeunes de Témachine abritera, à cette occasion, une manifestation intitulée "Yennayer, un héritage agricole et patrimoine culturel et touristique", comprenant des expositions de produits traditionnels, des ateliers de formation s'articulant autour du patrimoine, ainsi que des présentations théâtrales en langue amazighe, selon les organisateurs.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE**

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BOUIRA  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ  
En psychiatrie SOUR-EL-GHOZLANE

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie de SOUR-EL-GHOZLANE organise un concours sur titre pour l'accès au grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialités demandées	Nombre de postes ouverts	Lieu de recrutement	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Candidats ayant le diplôme doctorat en médecine	doctorat en médecine	01	Etablissement Hospitalier spécialisé en psychiatrie Sour.El.Ghozlane	/

**Constitution du dossier**

- une demande manuscrite de participation, Adresse et N° de téléphone.
  - copie de l'original du titre ou diplôme requis,
  - copie de l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,
  - copie de l'original de la carte d'identité nationale,
  - Extrait du casier judiciaire n°03, en cours de validité,
  - Deux (02) photos d'identité,
  - Extrait de naissance.
  - Deux(02) certificats médicaux (De médecine générale et phtisio générale délivré par un médecin spécialiste) prouvant l'éligibilité du candidat à combler le poste requis.
  - certificat fils ou veuve de chahid
  - Formulaire récupéré au niveau de l'administration de l'Etablissement.
  - Les autres pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :
  - Attestation de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale; pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant,
  - copie du relevé de note du cursus de formation,
  - Attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant,
  - Document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant,
  - Document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
  - Une fiche familiale concernant les candidats mariés.
  - Un document justifiant que le candidat étant major dans leur promotion, le cas échéant,
  - Un document justifiant l'handicap du candidat, le cas échéant,
- Le dossier de candidature ainsi constitué doit être adressé à l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie de SOUR-EL-GHOZLANE dans un délai de 15 (quinze) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent Avis.
- NB:** les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération, ou qu'ils sont arrivés hors délais.

L'EXPRESS DU 11/01/2023

ANEP : N° 2316000887

# L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax :**  
**023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez nous sur :  
[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page Facebook :  
**L'EXPRESSDZ**

# L'EXPRESS

Suivez nous sur notre page Facebook : [L'EXPRESS.DZ](https://www.facebook.com/lexpressdz)

APRÈS LA TENTATIVE D'INSURRECTION DE L'EXTRÊME DROITE AU BRÉSIL

# Un vaste soutien public et politique au président Lula

**Au lendemain des invasions et des saccages de ces trois lieux de pouvoir emblématiques, des campements de radicaux qui rejettent toujours la victoire de Lula, plus de deux mois après son élection, ont été démantelés par les forces de l'ordre, qui ont aussi procédé à de nombreuses arrestations, signant une reprise en main après les scènes de chaos de la veille...**

Des campements de radicaux qui rejettent toujours la victoire du président brésilien, plus de deux mois après son élection, ont été démantelés par les forces de l'ordre, qui ont aussi procédé à de nombreuses arrestations. Le président brésilien Lula lors d'une réunion avec les gouverneurs et les dirigeants du Tribunal suprême fédéral et du Congrès national, lundi 9 janvier 2023, à Brasilia. « Nous ne laisserons pas la démocratie nous échapper. » C'est la promesse faite par le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, lundi 9 janvier au soir à Brasilia, avant de descendre la rampe du palais du Planalto, le siège du gouvernement lourdement endommagé, entouré de juges du Tribunal suprême fédéral (TSF), de membres du Congrès et de gouverneurs d'Etats. Au lendemain des invasions et des saccages de ces trois lieux de pouvoir emblématiques, des campements de radicaux qui rejettent toujours la victoire de Lula, plus de deux mois après son élection, ont été démantelés par les forces de l'ordre, qui ont aussi procédé à de nombreuses arrestations, signant une reprise en main après les scènes de chaos de la veille. Au même moment, l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro a confirmé être hospitalisé à Orlando, en Floride, pour un problème intestinal. Il s'était envolé pour les Etats-Unis deux jours avant l'investiture de Lula, le 1er janvier, se refusant à remettre l'écharpe présidentielle à celui dont il n'a jamais digéré la victoire acquise sur le fil. M. Lula s'est réuni avec

les présidents du Sénat fédéral, de la Chambre des députés et du TSF au palais du Planalto. Ils ont signé une déclaration commune « en défense de la démocratie » publiée sur le compte Twitter du chef d'Etat de gauche : « Les pouvoirs de la République, garants de la démocratie et de la Constitution de 1988, rejettent les actes terroristes, de vandalisme, criminels et putschistes qui se sont produits hier à Brasilia. (...) La société a besoin de (...) sérénité (...), de paix et de démocratie. » La condamnation a également trouvé un écho dans les rues de Sao Paulo, sur l'emblématique avenue Paulista, où, tard dans la nuit, des milliers de personnes se sont rassemblées pour « défendre la démocratie » et demander « l'emprisonnement des putschistes ». Le président américain, Joe Biden, a exprimé le « soutien sans faille des Etats-Unis à la démocratie brésilienne et à l'expression de la libre volonté du peuple brésilien », invitant le président Lula à Washington début février, selon un communiqué commun publié après un entretien téléphonique tenu lundi. Une invitation acceptée par le chef d'Etat brésilien, selon ce même document. Dimanche, des centaines de sympathisants de Jair Bolsonaro ont lancé des assauts quasi simultanés contre le palais présidentiel du Planalto, le Congrès et le TSF. Il a fallu près de quatre heures à des forces de l'ordre mal préparées pour les évacuer. Ces événements ont semblé être la copie brésilienne de l'invasion du Capitole à Washington en janvier 2021 par des sympathisants de l'ex-président défait



Donald Trump, allié et modèle de Bolsonaro. « Les putschistes responsables de la destruction des propriétés publiques à Brasilia seront punis », a lancé Lula. Dès dimanche soir, quelque 300 émeutiers ont été arrêtés. Et lundi soir, environ 1 500 bolsonaristes qui occupaient un campement au cœur de Brasilia ont été arrêtés à leur tour, lorsque la police militaire et l'armée ont démantelé leur campement, selon le ministre de la justice et de la sécurité, Flavio Dino. Installés depuis plus de deux mois, ils réclamaient une intervention militaire pour empêcher l'accession de Lula au pouvoir. Ce campement a fourni le gros des effectifs des assaillants dimanche. D'autres campements installés à Rio de Janeiro et Sao Paulo ont été démantelés lundi, selon des journalistes de l'AFP-TV. La Confédération brésilienne de football (CBF), de son côté, a récusé lundi sur Twitter l'utili-

sation du maillot de la sélection nationale porté par les bolsonaristes « dans des actes antidémocratiques et de vandalisme ». « Le pays retrouve le chemin de la normalité institutionnelle à grande vitesse (...). Les putschistes ont échoué dans leur tentative de rupture de la légalité », a déclaré lundi le ministre de la justice et de la sécurité, pour qui « le pire est passé ». Dès dimanche soir, le juge du Tribunal suprême fédéral Alexandre de Moraes a suspendu pour quatre-vingt-dix jours de ses fonctions le gouverneur du district de Brasilia, Ibaneis Rocha, qui venait de présenter ses excuses dans une vidéo pour « les failles » de la sécurité ayant permis les saccages. Les émeutiers ont provoqué des dégâts considérables dans les trois immenses palais, des trésors de l'architecture moderne conçus par Oscar Niemeyer. Des œuvres d'art du patrimoine

national d'une valeur inestimable ont aussi été endommagés. Six heures après les assauts, M. Bolsonaro avait finalement condamné du bout des lèvres « les déprédations et invasions de bâtiments publics », tout en niant toute responsabilité, alors que Lula l'avait accusé d'avoir encouragé les « fascistes ». « Même en étant, lâchement, à 6 100 kilomètres de la capitale brésilienne », a écrit Miriam Leitao, éditorialiste du quotidien O Globo, Jair Bolsonaro « est le principal responsable de ce qui s'est passé hier à Brasilia, en raison de son travail [de sape] quotidien, constant pendant quatre ans ». L'ex-président n'a cessé de remettre en cause le processus électoral, appuyé sur une désinformation massive sur les réseaux sociaux. Nombre de ses partisans restent persuadés que la victoire lui a été volée – comme ceux de Trump.

In Le Monde

## RÉFORME DES RETRAITES EN FRANCE : L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART REPORTÉ À 64 ANS

La Première ministre présentait, ce mardi, le projet de réforme des retraites tant attendu. L'objectif : équilibrer un système en déficit et freiner les dépenses publiques, tout en finançant des contreparties. On connaît désormais les contours de la réforme des retraites, tant attendue et si controversée, qui est présentée par la Première ministre, Elisabeth Borne, lors d'une conférence de presse, ce mardi en fin de journée. « Nous voulons préserver notre système de retraite par répartition », a martelé la Première ministre. « C'est pour le préserver que nous devons

le faire évoluer ». « C'est un choix politique essentiel », a-t-elle revendiqué. L'objectif de cette sixième réforme en trente ans : équilibrer un système en déficit et freiner les dépenses publiques, tout en finançant des contreparties, mais aussi d'autres priorités. « C'est la réforme ou la faillite », a encore affirmé le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, dans le Journal du dimanche. Tout en tentant d'éviter une fronde sociale comme celle qui avait paralysé la France entre décembre 2019 et février 2020 marquée par de nombreuses grèves. D'ores et déjà de nouvelles se préparent.

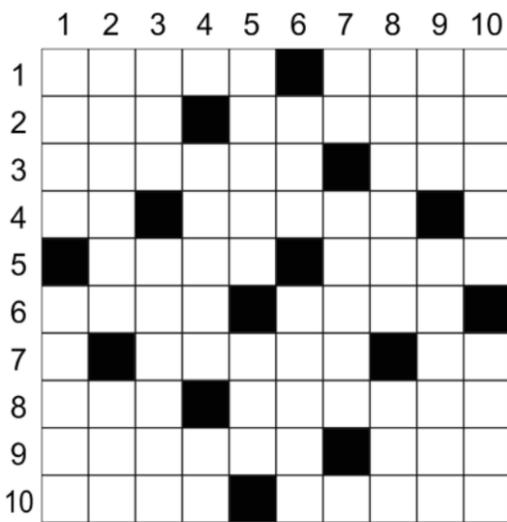
Les syndicats (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires, FSU) devraient appeler les salariés à une première journée de manifestations et de grèves le 19 ou le 24 janvier. Comme eux, l'opposition rejette tout relèvement de l'âge légal, estimant qu'il affecterait surtout les plus modestes, qui ont commencé à travailler tôt et ont déjà leurs trimestres à 62 ans. De son côté, le gouvernement n'a eu de cesse d'insister sur l'accompagnement « social » de son projet que la cheffe du gouvernement dévoilait ce mardi. C'était attendu mais restait à trancher le débat d'un

relèvement de l'âge de départ à la retraite à 64 ou 65 ans. C'est désormais le cas. Ce mardi, la Première ministre a annoncé qu'il passerait à 64 ans, au lieu de 62 actuellement. Ainsi, l'âge légal à partir duquel il sera possible de partir à la retraite sera progressivement relevé à raison de trois mois par année de naissance. Il sera ainsi fixé à 63 ans et 3 mois en 2027 à la fin du quinquennat, puis atteindra la cible de 64 ans en 2030. « Nous n'irons pas plus loin que les 43 ans de cotisation prévu par la réforme Touraine, mais nous atteindrons cette cible plus vite », a précisé Elisabeth Borne.

Pour bénéficier de sa retraite à taux plein, il faudra, en effet, avoir travaillé 43 ans, durée de cotisation votée dans le cadre de la loi Touraine en 2014, a-t-elle indiqué. Il s'agit donc du nombre d'années qu'il faudra travailler pour bénéficier d'une retraite à taux plein, c'est-à-dire sans décote. Pour autant, même avec 43 ans cotisés, il faudra bien attendre 64 ans pour partir en retraite. Un point ne change pas néanmoins. C'est l'âge à partir duquel tout travailleur peut bénéficier de sa retraite à taux plein même s'il n'a pas atteint les 43 ans de cotisations nécessaires.

In La Tribune

## Mots Croisés



### HORIZONTALEMENT

1- Ecorse extérieure d'un citron - Son coup dans l'eau signifie un effort inutile et perdu. 2- Confident - N'est pas majeur. 3- Epais et pesant - Préfixe. 4- Douze mois - Qui est sur son séant. 5- Pronom personnel - Sommet. 6- Lisière - Son complément est le sucre. 7- Arriver - Habitudes. 8- Pronom personnel - Plante à fleur jaune. 9- Utiliserai - Après bis (inversé). 10- Deviendra - Brille.

### VERTICALEMENT

1- Ancienne ville africaine - Qualificatif de l'angle dépassant cent grades. 2- Se dégager - Tente. 3- Situé - Sert à soulever. 4- Qualifie l'eau de mer - Symbole chimique du radium. 5- Produite en dehors - Ne reconnut pas. 6- Arbres toujours verts - N'est pas militaire. 7- Pronom personnel invariable - Fils de Dédale l'architecte grec. 8- La tête souvent dans le ciel - Choix. 9- Possédée - Groupe de chiens dressés pour la chasse. 10- Ronge - Port du sud de la France.

**4x4** Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Canonière Canonnière Canonnière Canaunnière	Erotique Érotic Érautique Érotique
Guet-apen Guet-apans Guet-apens Get-apens	Mémorandum Mémorandaum Mémorondum Memorandum

## Les mots fléchés

ART MARTIAL JAPONAIS JEUNE SPORTIF	PAYS D'AFRIQUE TRAITÉES À L'AMIABLE	ADEPTES DE LUTHER MÉTAL PRÉCIEUX	CONIFÈRES	GLOUSSÉ CRI DE DOULEUR	FIN DE LAMAS SPORT SOUTERRAIN	FIBRE SYNTHÉTIQUE
RENDU MOINS IGNORANT ROBE D'AVOCAT	DOIGT DE PIED SORTI DE LA COMPÉTITION	PLUS FAMILIER QUE VOUS ABRI DE CAMPEUR	GIBIER À PLUME APPARTEMENT EN HÔTEL	ÉPOQUE PARCOURRU DES YEUX	ANALYSTE SUJET À LA COLÈRE	PAS BREF
LE HÉRON L'A LONG	POISSON AUX OEUFS D'OR FORTE CARTE	ENSEIGNE LUMINEUSE FERA MIJOTER UN PLAT	LE TÉLÉPHONE SONNE NATIONALE	REPAS DE BÉBÉ	TROMPÉ	SOLDAT AMÉRICAIN TRAITAIT DE HAUT
SOCIABLE GRANDE FÊTE	COMPLETS VOITURE DE CHARGE	OBSTINÉ LISIÈRES DE FORÊTS	AVALE SANS MÂCHER REMÂCHER	UN PEU RONDELETTE CALE	POSSÈDE AVAIT LE COURAGE DE	EX-EMPEREURS SLAVES
POUR MOI DESTINAIRE DE NOS IMPÔTS	CENTRE DE SOINS FAMILIER PARTICULIER	AVALE SANS MÂCHER REMÂCHER	REPONSE NÉGATIVE EN AVANT !	PARADIS	PARADIS	PARADIS
MORDANTE	INFORMÉ NAVIRE MARCHAND	MÉLANCOLIQUES C'EST CELA	TR Trouble ASTUCE	TR Trouble ASTUCE	TR Trouble ASTUCE	TR Trouble ASTUCE
SERVICES GAGNANTS CUIT DANS UN CORPS GRAS	FIT LE FIER TE TROUVES	BOÎTES D'EMBALLAGE	BOÎTES D'EMBALLAGE	BOÎTES D'EMBALLAGE	BOÎTES D'EMBALLAGE	BOÎTES D'EMBALLAGE
PÂTISSERIE PLAQUES DE MÉTAL	CANARD SAUVAGE	CANARD SAUVAGE	CANARD SAUVAGE	CANARD SAUVAGE	CANARD SAUVAGE	CANARD SAUVAGE

## BIFFE-TOUT

### EN 7 LETTRES :

Poète et mathématicien persan

- |           |             |              |
|-----------|-------------|--------------|
| ABDOMEN   | DRAMATIQUE  | MINEUR       |
| AMPÈRE    | ENZYME      | PALMERAIE    |
| ANANAS    | EXCLURE     | PANTOUFLARDE |
| ANATOMIE  | FACIÈS      | PATINOIRE    |
| ANGLES    | FAVELA      | PRÉSIDENT    |
| BALCONNET | FENNEC      | PROCHE       |
| BARÈME    | FIBROME     | RADIN        |
| BLASPHEME | FLAMAND     | REBOND       |
| BOXEUR    | FUMOIR      | RÉPÉTITIF    |
| CELA      | GÉOGRAPHIE  | REQUIN       |
| CHINE     | GLAIVE      | SWAHILI      |
| CONSENSUS | GORDIEN     | TABLE        |
| CORTICALE | INJECTÉ     | TANGER       |
| COSMIQUE  | INSOMNIAQUE | TARTINE      |
| DÉDALE    | JOVIALE     | TRADUCTION   |
| DELÀ      | JUSTICE     | VAMPIRISME   |
| DÉSORMAIS | KARTING     | VOGUE        |
| DIALECTE  | LÂCHETÉ     |              |
| DOUCE     | MANQUE      |              |

F D E S O R M A I S S U S N E S N O C A  
 U R E I H P A R G O E G N E J N C K P B  
 M E E E I M O T A N A I E U V O Z R H D  
 O U D P E H C O R P U M S M R I E Y I O  
 I Q I A E H B T Y Q D T A T E S A N M M  
 R I A T I T A L E F I E I N I R J L K E  
 R T L N A B I R A C E C D D Q E A A G N  
 U A E E L N M T E S A N E A C U R B A A  
 E M C E U I G E I L P N N T L T E L E N  
 X A T R N Q R E E F T H E E I E E M G  
 O R E E E U A E R T E E E N C V E U S L  
 B D U E L U L I E I I R G M A O N Q I E  
 D R S C M A G N N A L E I F E G I I R S  
 N I X A I O N A R M T I D O Y U T M I A  
 A E T V N O R E Z E O N H N N E R S P S  
 M M O R C A M B H G O S I A C I A O M E  
 A J P L O L N C I B I D N U W L T C A I  
 L L A E A M A A E F A Z O I E S M A V C  
 F B E P R L A R T R A D U C T I O N P A  
 G O R D I E N E D R A L F U O T N A P F

### SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

#### MOTS FLÈCHES

**HORIZONTALEMENT**  
 INESPERE - RATA - EXALTATION - L - RAP - AUMONIER - NIAISE - DESIR - ETEND - NOUS - CI - IS - OBESE - CAP - AS - PILES - SONO - SCORE - USINES - VER - IDE - EMEUT - MEME - RALRA - SE - SEVE - DEREGLE - NATTE - ECRASA - ETIRANT - TES - B - SECTES - ECUS - ADO - H - RASSISE - INVAINCU - FAN - RASA - NE - ROSIT

**VERTICALEMENT**  
 ANEANTISSEMENT - DIA - EXPIES - CREVAISSONS - ASA - AN - PO - METRE - VA - PLAIDOIRIE - TACHA - VETUS - BLED - DENT - IN - RAMENEE - ERE - TERNE - VETO - OSSU - ARE - SAC - INDUE - SELECT - SUR - PROIES - SIMAGREES - O - ANES - CONE - LASCIFS - ET - RICANEUSES - USAI - AL - RPOSTE - ABSENT.

#### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
 1- GABES - OBUS 2- ARA - ONDULE 3- MORGUE - TEL 4- AN - OPERA - L 5- DRUE - ANTE 6- PEUT - OTEE 7- R - METRE - RI 8- UNE - ENRICO 9- NEUTRE - SEM 10- ERTE - SOTTE.

**VERTICALEMENT**  
 1- GAMA - PRUNE 2- ARONDE - NET 3- BAR - RUMEUR 4- E - GOUTE - TE 5- SOUPE - TER 6- NEE - ORNES 7- OD - RATER - O 8- BUTANE - IST 9- ULE - TERCET 10- SELLE - IOME.

**4x4** Cotonnier - Cynégétique  
 Licenciement - Plénipotentiaire

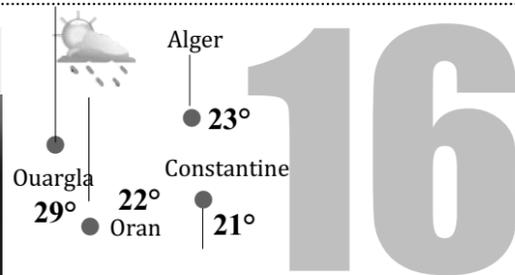
**BIFFE-TOUT : HAMSTER**

## CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CHAN 2022

### SOOLKING EN GUEST STAR

La star internationale algérienne Soolking a annoncé sa participation à la cérémonie d'ouverture du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN 2022) qui se tiendra vendredi au

stade Nelson-Mandela de Baraki. Le rappeur a révélé qu'il interprétera ses chansons les plus célèbres dans Medley, avec 3 chansons, dont Suavemente, qui a reçu une audience et un écho fantastiques.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:20	12:52	15:28	17:46	19:15

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 11 JANVIER 2023 // N°471 // PRIX 20 DA

CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRO-ROUMAINES

## La 4<sup>e</sup> session se tient à Bucarest

**S'agissant des questions internationales et régionales d'intérêt commun, les deux parties (...) « ont souligné avec force la nécessité du respect du multilatéralisme et du droit international dans le traitement de ces crises...**

La quatrième session des consultations politiques algéro-roumaines s'est tenue à Bucarest lundi dernier, sous la coprésidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, et du secrétaire d'Etat roumain aux Affaires globales et aux Stratégies diplomatiques, Traian Hristea, indique un communiqué du ministère. « Cette réunion, qui a marqué la reprise des contacts au titre des mécanismes de coopération mis sur pied par les deux pays, suite à la pandémie de COVID-19, a permis aux deux parties d'aborder l'état des relations bilatérales et les voies et moyens de consolider la coopération et les échanges bilatéraux, tout comme il a été procédé à cette occasion à un large échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun », souligne le communiqué. Au plan bilatéral, il a été convenu de « promouvoir la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, des énergies renouvelables et



des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les hisser au niveau de l'excellence des relations politiques qu'ont toujours entretenues les deux pays depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en avril 1962 », précise la même source. S'agissant des questions internationales et régionales d'intérêt commun, les deux parties, qui ont procédé à un échange de vues sur les crises internationales et celles liées au voisinage immédiat de l'Algérie (Sahara occidental, Mali, Libye, Sahel, Moyen-

Orient) « ont souligné avec force la nécessité du respect du multilatéralisme et du droit international dans le traitement de ces crises », ajoute le texte. Avant la tenue de ces consultations, le secrétaire général du ministère a eu un entretien avec le ministre roumain des Affaires étrangères, Bogdan-Lucian Aurescu, qui a souligné à cette occasion « sa ferme volonté d'œuvrer pour le renforcement des relations entre les deux pays, au regard du grand potentiel de coopération bilatérale », indique le communiqué du ministère des Affaires

étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. M. Belani a eu également des entretiens lors de sa visite à Bucarest avec le secrétaire général du ministère roumain de la Recherche, de l'Innovation et de la Numérisation, Constantin Saragea, au cours desquels les deux parties « sont convenues de développer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de l'innovation, de la numérisation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des start-up », selon la même source. Enfin, Amar Belani a été reçu mardi par le vice-président de la Chambre des députés de la Roumanie, Vasile Daniel Suci. Après un échange de vues sur les questions d'actualité internationale, les deux hommes, « tout en réaffirmant leur ferme volonté de consolider les relations bilatérales », ont souligné l'« intérêt qu'ils portent au renforcement des échanges parlementaires, y compris à travers la mise sur pied d'un groupe d'amitié parlementaire Algérie-Roumanie », conclut le communiqué.

R.N.

## JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA

### PLUS DE DEUX MILLIONS DE VISITEURS EN 2022, UN RECORD

Le jardin d'Essai d'El Hamma à Alger a reçu en 2022 plus de deux millions de visiteurs, un nouveau record avec un pic de fréquentation de 24.774 enregistré le 31 décembre dernier, a annoncé lundi la direction de cet établissement. La direction du jardin d'Essai d'El Hamma précise, dans un communiqué, que 2022 a été l'année d'un nouveau record en terme de fréquentation avec 2,096 millions de visiteurs, contre 1,8 million en 2017. Dans son bilan annuel, l'entreprise revient sur les 72 ateliers et programmes de divertissement à l'adresse des enfants et sur ses formations en jardinage, aquaculture et apiculture qui ont également attiré un nombre important

d'adhérents durant cette année. En 2022, le jardin a également reçu plus de 18.000 personnes dans son centre d'éducation environnementale et plus de 600 étudiants spécialisés dans sa bibliothèque. Considéré comme l'un des jardins d'essai et

d'acclimatation les plus importants au monde, le jardin d'Essai d'El Hamma, créé en 1832, s'étend sur 32 hectares au pied du Musée national des Beaux-Arts et du sanctuaire du Martyr.

APS

## DÉCÈS D'ADOLFO KAMINSKY, CÉLÈBRE FAUSSAIRE AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Adolfo Kaminsky, le faussaire, le résistant, le héros des plus faibles s'est éteint ce 9 janvier 2023 à l'âge de 98 ans, a indiqué son fils José Youcef Lamine Kaminsky, plus connu sous le nom de Rocé. De la résistance dans la France occupée à l'aide apportée, tour à tour, à l'émigration clandestine des résistants français et des déportés aux camps de la mort sous Vichy, Adolfo Kaminsky était l'un des amis de l'Algérie à qui de nombreux dirigeants algériens doivent la vie.

## LES 8 DERNIÈRES ANNÉES, LES PLUS CHAUDES JAMAIS ENREGISTRÉES DANS LE MONDE

Les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées dans le monde, dépassant toutes de plus de un degré les températures de l'ère pré-industrielle, selon le rapport annuel du programme européen sur le changement climatique Copernicus (C3S) publié hier. En dépit de l'influence refroidissante du phénomène climatique La Nia, l'année 2022 est « environ 1,2 C » plus chaude que la période 1850-1900, avant que la révolution industrielle ne produise ses effets sur le climat, affirme le C3S. En Europe, continent où le réchauffement observé est le plus rapide, 2022 se classe comme la « deuxième année la plus chaude », mais les mois d'été constituent un nouveau record pour tout le continent, très largement battu en Grande-Bretagne et aggravé par un déficit de pluie exceptionnel en Espagne, France ou Portugal. Dans ces pays, ainsi qu'en Suisse, Croatie ou Bosnie-Herzégovine, l'année 2022 dans son ensemble constitue même un nouveau record absolu de chaleur depuis le début du relevé des mesures. De « grandes parties du Moyen-Orient, d'Asie centrale et de Chine, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique » ont aussi établi un nouveau record annuel, acte le C3S.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AOUN REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU SNAPO

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, hier en audience, une délégation du bureau national du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), avec laquelle il a examiné l'ensemble des problématiques liées à l'exercice officinal, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre avec la délégation du SNAPO, conduite par son président, Messaoud Belambri, « entre dans le cadre du dialogue permanent et de la concertation continue avec les partenaires sociaux, notamment les représentants des pharmaciens officinaux », est-il précisé dans le document. A l'ordre du jour de la réunion était inscrite « l'étude de l'ensemble des problématiques liées à l'exercice officinal, en raison, notamment, des dernières mesures fiscales », ajoute la même source. A cet effet, le ministre a réitéré « son engagement auprès des pharmaciens d'officine, en raison de leur position constante et responsable quant à la promotion et la dispensation des médicaments issus de la production nationale, notamment des insulines qui seront mises sur le marché prochainement », souligne le communiqué, ajoutant que cela « permettra d'assurer une souveraineté sanitaire plus large et une meilleure prise en charge thérapeutique des patients ».

R.N.